



MÉMOIRE DE RECHERCHE

LA CRISE MIGRATOIRE VUE PAR NICE-MATIN

ANALYSE DU CONTENU, DES CONDITIONS DE PRODUCTION ET DE
RÉCEPTION DES ARTICLES PARUS ENTRE AVRIL 2015 ET NOVEMBRE 2017

Sous la direction de Madame Daniela Trucco

BASTIAN

Albane

MI Science Politique

bastianalbane@gmail.com

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier particulièrement mon encadrante de mémoire, Madame Daniela Trucco pour m'avoir suivie tout au long de l'année pendant l'élaboration de ce mémoire. Ses conseils m'ont permis de mener à bien ma recherche, même en période de doute.

Je remercie également Madame Alice Rousselot, journaliste chez Nice-Matin, qui s'est montrée extrêmement disponible pour me parler de son travail et des articles qu'elle a écrit sur la crise migratoire.

Je remercie Monsieur Dupont¹, ancien journaliste photographe chez Nice-Matin et actuellement rattaché à Libération, pour avoir accepté de me rencontrer afin de me raconter son travail sur le terrain.

¹ Le nom a été modifié pour des raisons d'anonymat

SOMMAIRE

Introduction	4 -8
Partie I. Le discours médiatique du journal : l'émission du message	9 - 45
I. Le travail aux archives	
II. L'analyse des matériaux obtenus	
A- Le corpus de presse	
B- Le catalogue d'articles	
III. Interprétation	
A- Données du corpus	
B- Données du catalogue	
Partie II. Les lecteurs et la réception du message	46 - 55
I. Le lectorat, un corps hétérogène	
II. Analyse des commentaires des internautes	
III. Interprétation	
A- Croisement des données	
B- La modération des commentaires : une entrave à la libre expression?	
Conclusion	56
Bibliographie	58
Annexes	60

En Europe, la migration a été libre jusqu'à l'entre deux guerres. Bien que la France encourageait dans les années 20 l'immigration de masse, les premières politiques de restriction des flux ont émergé dans les années 30 afin de freiner cet afflux de travailleurs, majoritairement originaires d'Europe de l'Est. En effet, comme le rappelle Olivier Milza², c'est à cette période que la thématique relative à l'immigration a pris de l'ampleur. Le Parlement et le Sénat ont progressivement voté des lois en défaveur des immigrés afin de donner la priorité de l'emploi aux français³. Ce n'est qu'en 1945 par le biais d'une ordonnance que l'État se déclare à nouveau favorable à l'immigration. Cela se traduit par la création de l'Office National de l'Immigration qui sera amené à gérer l'introduction d'une main d'oeuvre étrangère sur le territoire français. Les années 50 représentent alors le point de départ de l'immigration choisie⁴ ; en d'autres termes, la France va faire faire appel à des travailleurs étrangers, qu'il s'agisse de main d'oeuvre qualifiée ou non, afin de palier les lacunes présentes dans certains secteurs.

Aujourd'hui perçue comme néfaste pour certains et comme bénéfique pour d'autres, la migration est en France, et plus largement en Europe, au coeur de beaucoup de débats - qu'ils soient politiques, sociaux ou économiques. Par ailleurs, un cadre juridique s'est imposé progressivement concernant la migration au sens large. Les accords de Schengen (1985/1995)⁵, les accords de Chambéry (1997)⁶ ou encore le traité de Lisbonne (2009)⁷ sont le parfait exemple d'une volonté européenne d'encadrer juridiquement la mobilité.

Néanmoins, on assiste depuis 2010 à une augmentation conséquente du nombre de migrants arrivant sur le territoire européen, principalement par la mer Méditerranée. Progressivement, on se trouve face à un revirement de situation : l'immigration n'est plus choisie, elle s'explique dorénavant par la multiplication des guerres et conflits dans leurs

² MILZA Olivier, « La gauche, la crise et l'immigration [Années 1930 - Années 1980] », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 1985, Numéro spécial, 1985, pp. 127 - 140

³ La loi d'avril 1933 instaure dans le secteur de l'industrie, des quotas d'ouvriers d'origine étrangère et donne la priorité de l'emploi aux français

⁴ Dans leur ouvrage collectif, N. Fischer et F. Hamidi rappellent que pendant longtemps, la France fonctionnait sur ce principe d'immigration choisie, c'est-à-dire qu'elle accueillait des étrangers susceptibles de participer au développement économique dans certains secteurs (par exemple l'informatique en 1998).
FISCHER Nicolas, HAMIDI Camille, *Les politiques migratoires*, Paris, La découverte, 2016, 127 p.

⁵ Ces accords semblent intéressants à citer en ce qu'ils ont permis la libre circulation sur le territoire européen, et ont ainsi facilité dans une certaine mesure, la mobilité des personnes.

Ces accords traitent de la coopération transfrontalière en matière policière et douanière entre la France et l'Italie.

⁷ Ce traité a institué le principe de solidarité entre États concernant la situation des migrants.

pays d'origine. Comme le titre un article du Monde⁸ paru en décembre 2015, « le nombre de réfugiés dans le monde a explosé au XXI^e siècle ». Ainsi, la figure du migrant a évolué en ce qu'il cherche avant tout à fuir son pays dans un souci de sécurité plutôt qu'à le quitter pour des raisons économiques.

2015 représente un réel tournant dans ce que les médias ont qualifié de « crise migratoire ». Comme l'indique le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, 65,3 millions de personnes ont connu l'exil en 2015 suite à des conflits ou des persécutions dans leurs pays. En ce qui concerne le cas français, on parle dans cette même année de 256 500 immigrants permanents sur le territoire dont 78 000 demandeurs d'asile.

Face à une telle recrudescence, l'Europe a fait le choix de suspendre les accords de Schengen, réintroduisant alors le contrôle aux frontières, et par extension, limitant la possibilité aux migrants d'entrer sur le territoire. Le cas du département des Alpes Maritimes en France se révèle être pertinent à étudier en ce que cette zone frontalière est l'un des principaux points d'entrées des personnes à mobilité. Cependant, le rétablissement des contrôles aux frontières a envenimé la situation, bloquant alors les migrants à la frontière franco-italienne. C'est aujourd'hui au péril de leurs vie et de leur liberté qu'arrivés en Italie, ils essayent de poursuivre leur chemin d'exil en tentant d'entrer sur le territoire français.

La situation s'étant aggravée depuis deux ans, la crise migratoire - particulièrement dans le département des Alpes Maritimes - est devenu un des sujets les plus médiatisés, qu'il s'agisse de journaux locaux ou nationaux, suscitant des opinions partagées dans la population.

Il apparaît alors judicieux d'étudier cet objet présentant un aspect politique assez actuel. La forte médiatisation de cet objet m'a poussée à me questionner sur la manière dont les médias se saisissent d'un sujet si sensible. En outre, il m'a semblé pertinent de travailler sur leur rôle en raison de l'interdépendance avec le champ politique. En effet, l'interaction entre les champs médiatique et politique peut être extrêmement intéressante à étudier dans le cadre de la mutation d'un problème social en problème politique, c'est-à-

⁸ POUCHARD Alexandre, BRETEAU Pierre, « Le nombre de migrants et de réfugiés a explosé au XXI^e siècle », *Le Monde*, 03 septembre 2015

dire comment un fait social⁹ posant un problème à certains individus, va se transformer en problème public¹⁰.

Avant toute chose, il convient de définir quelques notions qui seront mises en avant tout au long de cette recherche. Ainsi, l'élément au coeur de celle-ci est le terme de 'crise migratoire' ; elle reflète une incapacité de l'administration à gérer le problème que constitue l'afflux d'immigrants sur le territoire français.

Par ailleurs, étant donné que l'objet de cette recherche porte sur le traitement médiatique de la crise migratoire, la notion de 'visibilité médiatique' semble primordiale à définir. Par visibilité médiatique, on entend la place que prend un sujet dans l'actualité (est-il passé sous silence, mentionné ou au contraire fortement médiatisé?). Néanmoins, il conviendra de nuancer ce concept car bien que la « crise migratoire » soit fortement médiatisée, cette visibilité reste biaisée en ce que la parole n'est pas souvent donnée aux principaux concernés, à savoir les migrants.

La dernière notion présentant un intérêt pour cette recherche est celle de 'frontière'. Notons, comme le rappelle Emmanuel Blanchard que « longtemps centrée sur des critères géographiques et techniques a évolué pour prendre en compte d'autres facteurs (politiques, économiques, etc... »¹¹. Par ailleurs, l'actualité ne cesse de remettre en question le caractère perméable de la frontière qui lui a été conféré par les logiques de mondialisation.

Le but de cette recherche s'étend à la compréhension du rôle des médias dans le traitement d'une information. Pour ce faire, nous étudierons un corpus de presse composé d'articles du journal Nice Matin, sélectionnés sur la période d'avril 2015 (suspension des accords de Schengen) au 1er novembre 2017 (fin de l'état d'urgence). Il conviendra d'analyser¹² finement le discours tenu par le journal sur le sujet afin d'en dégager des

⁹ Émile DURKHEIM, *Les règles de la méthode sociologique*, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige Grands textes », 2007, 144p.

¹⁰ GUSFIELD Joseph, *La culture des problèmes publics. L'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique*, Paris, Economica (Études sociologiques), 2009, 354 p.

¹¹ BLANCHARD Emmanuel *et al.*, « Sur le front des frontières », *Plein droit*, n°87, 2010, pp. 3-7

¹² L'analyse comparée de plusieurs articles du journal sera faite selon la méthodologie indiquée dans l'ouvrage de Lise CHARTIER. CHARTIER Lise, *Mesurer l'insaisissable : méthode d'analyse du discours de presse*, Presses de l'Université du Québec, 2003, 263p.

éléments principaux de communication. Par le biais d'une analyse dirigée, il conviendra de vérifier des hypothèses déjà émises avant la recherche.

Étant donné que la crise migratoire est un sujet qui a provoqué beaucoup d'émoi dans le département des Alpes-Maritimes, et qu'il commençait à devenir un réel problème public, certains journaux se sont saisi de cette information pour la porter aux yeux du grand public. Comme l'indique Patrick Champagne dans son article¹³, c'est parce que certains médias abordent un sujet que d'autres vont également le traiter. Par ailleurs, la proximité avec le terrain a probablement incité Nice-Matin à s'intéresser au phénomène. En outre, plus un sujet est important, plus il est médiatisé. Étudier la temporalité d'un thème au sein d'un corpus de presse semble alors être un bon point de départ afin de mesurer son impact. Ainsi, étant donné l'ampleur qu'a pris cette situation à la frontière, et la proximité du phénomène avec les journalistes du département, on s'attend à trouver une grande récurrence du thème de la crise migratoire dans le journal de Nice-Matin. On s'attend également à observer de nombreux articles en la matière en couverture du journal, ce qui montrerait son importance.

Par ailleurs, quand on sait que les migrants poursuivent leur chemin de l'exil au péril de leur vie, on imagine qu'un tel drame doit être mis en valeur dans le discours médiatique. Ainsi, on s'attend à trouver une description reflétant la gravité du phénomène.

Après avoir étudié le corpus de presse et le catalogue d'articles, on s'intéressera au lien qui existe entre les deux. Le corpus étant une sélection d'articles les plus importants - ceux qui ont fait la couverture - on s'attend alors à ce qu'il soit représentatif du catalogue d'articles.

Il conviendra d'analyser par la suite comment le récepteur - le lectorat de Nice-Matin - perçoit le message envoyé. En effet, comme l'indique Erik Neveu, la particularité du journalisme local est telle qu'il existe un « rapport de proximité qu'il entretient avec ses lecteurs ». Ainsi, il sera intéressant d'analyser la perception du lectorat sur le thème de la crise migratoire, par le biais des commentaires en ligne.

Il sera donc question tout au long de cette recherche d'essayer de comprendre et d'analyser comment le journal Nice Matin a traité le sujet de la crise migratoire sur une

¹³ CHAMPAGNE Patrick, « La construction médiatique des 'malaises sociaux' » in Actes de la recherche en sciences sociales, Vol.90, Décembre 1991, pp.64-76

période où se sont enchaînés des événements dramatiques et complexes. Par ailleurs, on se questionnera sur la place qu'occupe le lectorat dans cette nébuleuse que constitue la crise migratoire.

Ainsi, nous analyserons dans une première partie le discours médiatique du journal Nice-Matin et le message envoyé sur ce thème. Puis, nous étudierons dans une deuxième partie la réception qu'en fait le lectorat, et son avis en la matière.

PREMIÈRE PARTIE. LE DISCOURS

MÉDIATIQUE DU JOURNAL :

L'ÉMISSION DU MESSAGE

I. LE TRAVAIL AUX ARCHIVES

Après avoir établi la période sur laquelle travailler, il a fallu constituer un corpus de presse sur lequel m'appuyer afin de fournir une analyse. Pour ce faire, il s'est agit de récolter tous les articles rédigés dans Nice-Matin (édition de Nice) relatifs à la crise migratoire. J'ai choisi de ne cibler uniquement que les articles en rapport avec la ville de Nice ou le département des Alpes-Maritimes puisqu'il s'agit d'un journal local ; ainsi j'ai mis de côté les articles concernant la crise migratoire dans d'autres espaces.

Pour commencer, je devais définir à quelles dates étaient parus des articles entrant dans mon objet d'étude. Pour éviter de lire tous les journaux édités sur cette période, j'ai choisi de travailler avec le site internet *Edd* qui est une plateforme de presse française. En y saisissant Nice-Matin, j'ai eu accès à une recherche avancée¹⁴ qui m'a permis de trouver des articles avec des mots clés et par période. Ainsi, j'ai utilisé le terme 'migrants' et sélectionné les dates du 1er avril 2015 au 1er novembre 2017. J'ai alors obtenu une liste d'articles contenant le mot clé recherché et la date de leur parution. Il ne me restait plus qu'à trier en fonction de l'édition souhaitée, à savoir celle de Nice. Néanmoins, je ne pouvais pas accéder au contenu, c'est donc pour cela que j'ai décidé de me rendre par la suite aux archives.

Après avoir constitué mon catalogue de dates dans mon cahier de recherche, je me suis rendue aux archives municipales de Nice sur les conseils d'un camarade travaillant lui aussi sur des coupures de presse du même journal. Le personnel de l'établissement m'a expliqué que je pouvais en effet accéder aux journaux et les prendre en photo mais pour seulement six consultations par journée. Il m'était impossible de revenir tous les jours et la consultation de tous les articles relatifs à mon objet d'étude ne m'aurait laissé qu'un laps de temps très court pour l'analyse. J'ai alors décidé de ne récolter que les articles ayant fait

¹⁴ <http://nicematin.pressedd.com>

la couverture du journal pour mon travail. Cela me paraissait cohérent étant donné qu'en temps normal, les informations mentionnées en couverture sont les plus importantes. Ainsi j'ai pensé que je pourrai constater sur la période combien de fois ce sujet si sensible est paru en couverture et *de facto* montrer son importance aux yeux du journal.

L'un des employés des archives municipales m'a conseillé d'aller aux départementales où les documents étaient scannés et où il n'y avait aucune limite dans la consultation. En effet, le logiciel m'a permis de sélectionner l'édition souhaitée et la période. Après consultation de chaque date mentionnée sur mon carnet de recherche, j'ai noté chaque titre des articles parus et bien repéré ceux qui avaient fait la couverture.

Le personnel des archives départementales m'avait expliqué que je ne pouvais ni imprimer ni prendre en photo les articles que je voulais consulter, il me fallait une autorisation de Nice-Matin. Dès lors, je me suis rendue à la rédaction où, à l'accueil, on m'a expliqué qu'il fallait que je motive ma demande par écrit et que je l'envoie à une adresse mail que l'on m'a donné - celle du secrétariat général. Après trois relances, plusieurs appels et un déplacement, j'ai réalisé que je n'aurai jamais de réponse. Peut-être était-ce le sujet de mon mémoire qui posait problème.

J'ai finalement décidé de retourner aux archives municipales pour prendre en photo tous les articles que j'avais noté comme ayant fait la couverture du journal entre avril 2015 et novembre 2017.

Une fois mon corpus de presse constitué et mon catalogue de tous les articles parus en la matière à la période définie organisé, j'ai pris la décision de porter mon analyse sur ces deux objets.

En ce qui concerne le corpus¹⁵ (voir A- ci-dessous pour l'analyse), il m'a fallu faire un travail au préalable, comme le préconise Lise Chartier dans son ouvrage¹⁶, en deux étapes. Premièrement, j'ai défini le thème principal, à savoir la crise migratoire à Nice et dans le département des Alpes-Maritimes. Cela m'a permis de mener à bien ma sélection d'articles dans le journal. Chaque coupure devait avoir pour thème principal la crise migratoire et devait détailler une situation se passant à Nice ou dans le département des Alpes-Maritimes.

¹⁵ Voir annexe 2

¹⁶ CHARTIER Lise, *Mesurer l'insaisissable : méthode d'analyse du discours de presse*, Presses de l'Université du Québec, 2003, 263p.

Deuxièmement, j'ai du établir une liste de sujets relatifs au thème central dans lesquels chaque article pourraient être classifiés - pour Lise Chartier, il s'agit d' « unité d'informations ». Puis, j'ai établi une définition précise de chaque sujet.

Concernant la liste de toute la production écrite relative à mon objet d'étude¹⁷ (voir B- ci-dessous), il s'est agit dans un premier temps de sélectionner tous les articles relatifs au thème d'étude et de les classer temporellement. Puis, ces derniers ont été répartis en fonction du sujet auquel ils appartenait.

Tableau 1 : Sujets et définitions

Sujets	Définition
Social / Solidarité	Aides mises en place par l'État pour les migrants (structures, programmes, etc) Aide des habitants aux migrants (hébergement, manifestations, etc)
Politique	Déplacement de personnalités politiques dans les Alpes-Maritimes
Justice	Procès, gardes à vue, interpellations
Police / Forces de l'ordre	Tout ce qui implique les forces de l'ordre
Associations	Collectifs ou associations venant en aide aux migrants
Profil de migrants	Description du migrant (parcours, origines, discours)
Opinion publique	Tout ce qui traite de l'opinion des habitants des Alpes-Maritimes en la matière
Autres	Tout ce qui ne rentre pas dans les sujets précédents

¹⁷ Voir annexe 1

II. L'ANALYSE DES MATÉRIAUX OBTENUS

A- Le corpus de presse

Pour analyser les articles du corpus, on procédera d'abord à l'identification du format de l'article avant de se questionner sur « qui dit quoi à qui et comment ? ». Pour finir, on définira de quel sujet (*cf tableau 1*) on peut rapprocher l'article.

Article du 17 mai 2015. « Migrants : Manuel Valls au chevet des policiers »

Cet article est un 'reportage' réalisé par D. Chalumeau et illustré (photographie) par J.-F. Ottonello. Il s'adresse au lectorat de Nice-Matin et l'information principale est la venue du premier ministre (Manuel Valls) et du ministre de l'intérieur (Bernard Cazeneuve) dans le département pour visiter les postes aux frontières. On apprend que les deux membres du gouvernement ont été accueillis par Christian Estrosi (maire de Nice) et Eric Ciotti (président du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes).

Une interview avec Eric Ciotti vient compléter le reportage afin d'apporter des points d'éclairage sur les positions du Conseil départemental et de son président qui aurait appelé le premier ministre à « venir pour constater une situation d'extrême tension à la frontière ». Le journaliste cherche à faire comprendre à son lectorat pourquoi les deux membres du gouvernement se sont déplacés. La situation est qualifiée de « dramatique » par Eric Ciotti et Christian Estrosi parle de « misère humaine » ; le ton dominant de ce reportage est plutôt pathétique. En effet, le discours émis par les personnages politiques est bouleversant : pour Eric Ciotti, le drame est tel qu'il a fallu selon ses dires « [relancer] la clause de sauvegarde, qui permet de rétablir les frontières en cas de situation exceptionnelle ».

Ici, le journaliste insiste sur la gravité de la situation en s'appuyant sur les témoignages des personnages politiques. Le sujet est traité par le biais de la visite des deux membres du gouvernement. Ce déplacement marque l'urgence de la situation et confirme son caractère inquiétant et grave.

Ce reportage entre dans le sujet 'politique' étant donné qu'il s'agit d'un déplacement de deux personnalités du gouvernement pour constater la situation relative à l'afflux de migrants. C'est parce que le gouvernement s'est déplacé qu'un reportage a été commandé.

Article du 13 juin 2015. « *Migrants : expulsés, mais pas résignés* »

Cet article est un reportage divisé en trois parties, destiné au lectorat de Nice-Matin.

La première partie a été écrite par D. Chalumeau et illustrée (photographie) par J.-F. Ottonello. L'information principale est la reconduction de migrants à la frontière par la police ainsi que la position du préfet, Adolphe Colrat, en faveur d'un renforcement des reconduites en Italie. Ce dernier considère la situation comme étant « insoluble » ce qui donne un côté tragique au discours. Le « niveau européen » est mentionné ici pour montrer que cette situation de crise est transnationale et concerne donc la gouvernance européenne qui doit s'employer à résoudre les conflits présents sur ses frontières internes, à savoir dans l'espace Schengen.

La deuxième partie a été écrite par S. Navarra qui retranscrit l'attente des migrants en gare de Cannes pour être reconduits à la frontière. La journaliste, en plus de retranscrire les faits, apporte un avis sur la situation en détaillant « le désespoir [...] des migrants ». Le vocabulaire utilisé suscite une émotion chez le lecteur. Le ton utilisé est majoritairement pathétique (« pas de solution au problème ») mais aussi très tragique (« désespoir », « au péril de leur vie »).

La troisième partie a été écrite par J. Baudin et J. Mathieu qui ont constaté que 200 migrants étaient bloqués à la frontières de Menton et ne voulaient pas reculer. « We're not going back » est devenu leur slogan qu'ils ont écrit sur des banderoles. Les journalistes établissent un profil sommaire des migrants et retranscrivent quelques uns de leurs dires ce qui donne un aspect « plus humain » à une simple description de la situation.

Le ton utilisé est pathétique et tragique : la situation des migrants est bouleversante, cela provoque un certain émoi chez le lecteur.

Cet article entre dans le sujet 'Police / Forces de l'ordre' car comme l'indiquent les journalistes, de nouvelles forces vont être déployées à la frontière.

Le reportage peut également rentrer dans le sujet 'Profil de migrant' étant donné qu'on apprend quelques éléments sur ces derniers. En effet, il est mentionné qu'ils « ont fui des pays en guerre ou en dictature ». En outre, leurs paroles sont retranscrites, ainsi on apprend

plus de leurs trajectoires et de leurs avis sur la situation (« je ne reviendrai jamais en arrière »).

Le discours médiatique insiste ici sur la gravité de la situation en détaillant la lassitude des migrants face au franchissement de la frontière franco-italienne. Par ailleurs, le fait que les journalistes insistent dans les trois parties sur le manque de « solutions[s] au problème » prouve la grièveté des faits.

Article du 6 août 2015. « Migrants : de Vintimille à Calais, l'odyssée sans fin »

Cet article est un reportage rédigé par C. Cirone, A. Harrouis et J.-P. Fronzes.

Il y a 3 informations principales. La première apprend au lecteur que la situation demeure complexe à la frontière franco-italienne : le campement des migrants s'est déplacé à Vintimille, mais il est toujours présent.

La deuxième information a trait aux mineurs isolés : un centre de loisirs de Sainte Agnès les accueille malgré l'inquiétude du maire.

La troisième information est relative à un passeur Niçois qui a écopé de 18 mois ferme pour avoir transporté 10 migrants en voiture.

Ce reportage s'adresse au lectorat de Nice-Matin afin de lui détailler une situation toujours délicate. En plus de retranscrire les faits les plus importants (déplacement du camp de migrants à Vintimille et accueil de mineurs isolés dans un centre de loisirs à Sainte Agnès), les journalistes font un bref rappel depuis la situation qui selon eux dure depuis « quinze mois non-stop ». Par ailleurs, on voit cette volonté de combler les informations majeures par des informations plus mineures comme celle de la condamnation du passeur ou l'interview de Martine Landry (responsable du relais réfugiés de Nice d'Amnesty International).

Ce reportage entre dans plusieurs sujets : 'Social / Solidarité' (centre de loisirs à Sainte Agnès), 'Justice' (peine du passeur), et 'Autres' (déplacement du camp).

Le titre de l'article emploie le ton épique avec le terme d'« odyssée ». On rapproche le voyage du migrant à celui d'Ulysse¹⁸ : mouvementé et aventureux.

¹⁸ Homère, *L'odyssée*, École des loisirs, 1987

Dans cet article, la gravité de la situation n'est pas mentionnée. Au contraire, le discours ambiant explique que la situation s'est « améliorée » car le campement a changé de place et les migrants bénéficient alors de « conditions plus décentes ». En outre, la prise en charge des mineurs isolés démontre, selon le journaliste, une certaine implication pour lutter contre les aléas de la crise migratoire.

Article du 7 septembre 2015. « L'accueil des migrants divise l'opinion et les élus »

Cet article est un reportage écrit par C. Perrin et J.-P. Fronzes.

L'article mentionne une division entre les opinions publiques et celles des élus. Ainsi, sur cette double page, la première est consacrée à des opinions plutôt négatives tandis que la deuxième est consacrée à l'histoire d'un homme ayant accueilli des migrants chez lui.

Il y a une information principale dans ce reportage qui a trait à l'hostilité des français concernant l'octroi du statut de réfugié aux migrants ; le journaliste se base sur un sondage paru dans le Parisien selon lequel « l'opinion publique française [demeurerait] hostile » à cela. Pour appuyer cette information, les réactions des « maires azuréens » ont été ajoutées en complément et viennent confirmer l'hostilité générale. Pour nuancer ce propos, le journaliste a choisi l'exemple d'un individu ayant accueilli trois migrants chez lui.

Cependant, l'utilisation d'un sondage de l'opinion publique nous pousse à nous questionner sur la validité de l'argument selon lequel « les français ne [seraient] pas favorable à l'octroi du statut de réfugié aux migrants ». Comme le rappelle Pierre Bourdieu, l'« opinion publique dans l'acceptation implicitement admise par ceux qui font des sondages d'opinion ou ceux qui en utilisent les résultats [...], cette opinion là n'existe pas »¹⁹ ; de fait, cet argument est biaisé.

Cette double page entre dans plusieurs sujets : 'Social / Solidarité' (histoire de Hubert Jourdan hébergeant trois migrants dans sa propriété à Tourrettes-sur-Loup), et '« Opinion publique »' (il est mentionné que beaucoup de français sont hostiles à l'attribution du statut de réfugié aux migrants).

Le journaliste a contrebalancé cette hostilité avec une histoire suscitant l'émoi du lecteur (c'est grâce à Monsieur Jourdan que les trois migrants ont pu continuer leur voyage).

¹⁹ BOURDIEU Pierre, « L'opinion publique n'existe pas », *Les temps modernes*, n°318, 1973, pp. 1292 - 1309

La gravité de la situation dans cette double page n'est mentionnée. Il est plutôt précisé que les migrants peuvent trouver du confort s'il viennent en France malgré le fait que beaucoup de français soient hostiles à leur venue.

Article du 1er octobre 2015. « *La police italienne démantèle le camp de migrants* »

Cet article est un reportage rédigé par C. Perrin et illustré par C. Doderigny.

L'information principale sur la première page est le démantèlement du campement des migrants installé à la frontière entre Menton et Vintimille, opéré par la police qui avait pour ordre de faire évacuer le site. Le journaliste a choisi d'incorporer l'avis de quelques personnalités importantes et emblématiques de cette situation comme par exemple le maire de Vintimille ou encore un membre du collectif de soutien aux migrants. On repère l'intention de neutralité du journaliste qui a soigneusement choisi deux témoignages pro migrants et deux autres témoignages contre l'afflux massif.

L'encadré 'Repères' vient compléter cette première page expliquant qu'au printemps 2011, ce sont des tunisiens qui sont arrivés, qu'en 2014 c'était des érythréens et que depuis le printemps 2015 on assiste à un « tsunami ». Le journaliste rappelle aux lecteurs la trajectoire de la situation afin de faciliter sa compréhension.

Sur la deuxième page, le rédacteur relève les propos de Ban Ki-Moon (secrétaire général des Nations Unies à cette période), qui considère la situation comme « urgente ». Cela prouve que les faits dans les Alpes-Maritimes intéressent au-delà du cadre national et qu'étant donné que la France fait partie d'une communauté de pays, des opérations peuvent être pensées et mises en place.

Ce reportage entre dans plusieurs sujets : 'Police / Forces de l'ordre' (puisque ces dernières procèdent à l'évacuation du campement), et « Opinion publique » (les avis de certains individus sont pris en compte pour illustrer le ressenti face à la situation).

La gravité de la situation, est communiquée et amplifiée par le journaliste qui a fait le choix, sur la deuxième page, de rapporter l'opinion du secrétaire général des Nations Unies, convaincu de la dangerosité des faits. Ainsi, le lecteur prend conscience que cette conjoncture concerne des entités supra nationales.

Article du 31 mars 2016. « Migrants : vers une nouvelle année record »

Cet article est un reportage rédigé par C. Cirone et illustré par F. Chavaroche.

L'information principale sur la première page est le fait que l'année 2016 s'annonce être encore plus grave que 2015. Selon le journaliste, le phénomène s'est amplifié avec une massification du flux de migrants. Il se base sur les dires du directeur de cabinet du préfet qui annonce « l'augmentation de 60% des interpellations par rapport à 2015 ». Cela entraînerait la « sur-mobilisation » des forces de l'ordre selon les concernés.

Ainsi, le rédacteur dresse un bilan de la gravité du contexte qui selon le cabinet du préfet pourrait s'accroître.

Sur la deuxième page, le journaliste donne la parole aux migrants qui pensent que « les Européens ont peur [d'eux] à cause du terrorisme ». Cela suscite l'émoi du lecteur avec les descriptions des conditions de vie extrêmement difficiles et des méthodes policières douteuses.

Un dernier encadré vient compléter cette deuxième page avec l'histoire de Hubert Jourdan, vue précédemment dans un article en septembre 2015, accueillant des migrants chez lui. Cela montre à un lecteur qui pense que « parmi eux se cache un terroriste », un habitant en ayant accueillis près de deux-cent n'a jamais rencontré aucun problème avec ces migrants, qui en réalité souhaitaient quitter la France. Cela incite le lecteur à penser d'un bon oeil l'accueil des migrants.

Ce reportage entre dans le sujet 'Autres' en ce qu'il est inclassable dans les autres sujets.

Le journaliste procède à une véritable analyse pour informer son lecteur et répond à la question qu'il se pose dans le titre, à savoir « va-t-on vers une nouvelle année record? ». En plus d'apporter des informations, il propose une analyse neutre afin que le lecteur puisse choisir ou non de se positionner. Dans son analyse, il ne cherche pas à rallier le lecteur à une cause. Il lui propose des pistes de réflexions et *de facto* lui propose de se faire sa propre opinion en la matière. Cela vaut lorsqu'il questionne de manière rhétorique son lectorat sur la manière dont ils prendraient la venue de nouveaux migrants.

Le ton pathétique est employé lorsque sont décrits les migrants ; le journaliste parle de « destins chaotiques » et de « victimes par milliers ».

Article du 30 mai 2016. « Vintimille ne veut pas devenir Calais »

Cet article est un éditorial revenant sur le thème de la crise migratoire dans le département.

L'information principale est le durcissement des directives italiennes à l'encontre des migrants. Comme l'indique le titre, l'Italie, sous la pression des élus locaux de Vintimille, ne souhaite pas se retrouver dans une situation similaire à celle qu'ont connu les habitants de Calais en France.

Cet éditorial entre dans le sujet 'Politique' puisqu'il informe qu'Angelino Alfano (ministre des affaires étrangères) s'est rendu à Nice afin de trouver des accords avec la France pour résoudre le problème du « surplus de migrants en attente ».

Il entre également dans le sujet 'Police / Forces de l'ordre' puisqu'est mentionné l'envoi de migrants dans des hot spots où leur identité est relevée.

L'auteur de l'éditorial rappelle des faits survenus début mai pour informer son lecteur que la situation n'est pas terminée, que des migrants sont toujours envoyés dans des centres pour les « ficher ». Le lectorat perçoit une situation complexe et qui dure sur le long terme. Par ailleurs, le ton lyrique est utilisé au début de l'article. En effet, on note une certaine musicalité de la langue mêlée à des figures de styles (« doux soleil printanier [...], eux ont le coeur froid »).

Article du 4 juillet 2016. « À Vintimille, les migrants campent sur leur position »

Cet article est un reportage rédigé par C. Cirone.

L'information principale est la présence des forces de police italiennes qui refusent de laisser passer les migrants au-delà de la frontière. Les migrants manifestent pour pouvoir poursuivre leur chemin de l'exil. Le journaliste relève les propos des concernés qui affirment être « pris entre deux feux ». Le lectorat comprend d'emblée l'ambiguïté de la situation : on pousse les migrants à quitter Vintimille, mais on leur refuse le passage de la frontière. Les témoignages des concernés sur leur sort suscite une émotion chez le lecteur (« nous souffrons beaucoup », « la situation est très mauvaise »).

Le journaliste explique une situation complexe et qui perdure. Par ailleurs, on note le désarroi du maire de Vintimille, Enrico Ioculano qui ne sait que faire avec les migrants puisqu'on ne peut pas les laisser passer la frontière mais leur présence « crée de grandes difficultés pour la ville ».

Cet article entre dans le sujet 'Police / Forces de l'ordre' relativement au blocage musclé de la frontière. Il entre également dans le sujet 'Politique' puisqu'on apprend que les migrants manifestent pour passer en France.

La gravité de la situation est perçue par le lectorat comme pesante. En effet, on remarque l'ambiguïté des choix politiques franco-italiens en la matière, et un échauffement des esprits - aussi bien chez les migrants que chez les italiens.

Article du 6 août 2016. « Deux cent migrants entrent clandestinement dans Menton »

Cet article est un reportage rédigé par A. Rousselot et illustré par M. Alesi (photographie).

L'information principale est l'entrée illégale des migrants jusqu'alors bloqués à la frontière dans Menton. On apprend que la situation présentée dans l'article précédent s'est envenimée car les migrants, exaspérés par l'attente ont « forcé le barrage de police ».

La journaliste rappelle la situation de 2015 sur les rochers à Vintimille, ce qui montre la durée sur le long terme de cette crise.

Pour décrire cette situation, la journaliste emploie des termes forts : « scène de guerre ». Cela laisse à imaginer la violence de la situation et l'agitation des deux côtés (migrants et forces de l'ordre).

Cela rappelle le coup de force des migrants en juin 2015 qui ne voulaient pas reculer et qui voulaient poursuivre leur chemin de l'exil en France.

On perçoit une volonté accrue des migrants de continuer leur chemin vers de nouveaux horizons.

Cet article entre dans le sujet 'Police / Forces de l'ordre'. En effet, les forces de police italiennes ont tenté de faire reculer les migrants et de les empêcher de franchir la frontière,

en vain. Le rapport de force est inversé : le migrant prend la position dominante en réussissant à entrer en France.

La gravité de la situation antérieure a provoqué ce coup de force des migrants détaillée par la journaliste. Il s'agit d'un effet domino où une situation en entraîne une autre. En l'occurrence, le blocage musclé des migrants à la frontière a entraîné une autre situation désastreuse, le franchissement par la force de la frontière.

Article du 6 septembre 2016. « Migrants : la poussée de fièvre »

Cet article est un reportage rédigé conjointement par C. Cirone et N. Hasson-Fauré. L'information principale est le nombre croissant d'interpellations de migrants dans le département. Le journaliste effectue une comparaison du nombre d'interpellations avec l'année 2015 et avance que 2016, selon ses sources, serait en « légère décline ». Cependant, ses sources confirment que même si la tendance baisse, les chiffres restent tout aussi remarquables, notamment ceux de l'été. Le journaliste dresse alors un « état des lieux » plutôt désastreux : les interpellations se succèdent et sont en hausse malgré la fatigue des forces de police mobilisées.

La fin de l'article précise qu'un nouveau « point de tension » a été repéré. Il s'agit de la vallée de la Roya. Ainsi, le face à face migrants - forces de l'ordre ne se joue plus que sur un terrain mais plusieurs, ce qui explique la fatigue des forces de police et l'augmentation des effectifs.

Sur la période étudiée (avril 2015 - novembre 2017), c'est la première fois qu'est mentionnée la vallée de la Roya, qui deviendra un des endroits les plus problématiques dans le contexte de cette crise migratoire.

Un encadré intitulé « La situation à Vintimille en questions » complète le reportage. Il a pour vocation d'améliorer la compréhension du lectorat. Ce procédé quelque peu pédagogique permet aux lecteurs de mieux se situer par rapport aux faits, de les comprendre et ainsi d'en tirer des conclusions.

Ce reportage entre dans le sujet 'Police / Forces de l'ordre' puisqu'il démontre qu'un des acteurs principaux de la crise migratoire dans le département des Alpes-Maritimes est bien la police. En effet, ils interviennent et travaillent chaque jour sur le terrain.

Les journalistes utilisent un vocabulaire quelque peu tragique pour qualifier les faits : ils parlent de « drame migratoire actuel ». Par ailleurs, la question des passeurs se pose : les réseaux augmentent et profitent de la situation pour s'enrichir. Ainsi, le procureur de la République, J.-M. Prêtre, qualifie ces individus de « tours opérateurs de la misère humaine » et condamnent fermement leur activité.

Cet article sous tend une gravité croissante de la conjoncture avec peut-être une « nouvelle année record »²⁰.

Article du 19 octobre 2016. « Des associations ouvrent un camp provisoire pour les migrants »

Cet article est un reportage rédigé par S. Wiélé et illustré par J.-F. Ottonello (photographie).

L'information principale est l'investissement d'un domaine à Saint-Dalmas de Tende par les migrants accompagnés et soutenus par des associations telles que Roya Citoyenne.

Cependant, des élus comme Christian Estrosi ou encore Eric Ciotti condamnent fermement la formation de cette « mini-jungle » et appellent au démantèlement.

Dans cet article, le collectif Roya Citoyenne est à nouveau mis en avant pour leurs actes de solidarité envers les migrants. Leurs principales revendications, comme l'explique la journaliste sont : « l'asile pour les majeurs, la prise en charge et un lieu d'accueil pour les mineurs ».

Un encadré intitulé « J'ai tenté de passer la frontière treize fois » vient compléter le reportage. Il apporte des témoignages de migrants expliquant leur trajectoire, leurs échecs et leurs espoirs. Cela suscite l'émotion du lecteur, particulièrement parce que la journaliste a choisi de donner la parole à de jeunes migrants âgés de 17 ans. Le but de cet encadré est de porter à l'attention du lecteur la volonté des migrants de poursuivre leur chemin de l'exil après la France ; en l'occurrence, les deux jeunes interrogés souhaitent rejoindre leur famille en Allemagne « dans l'espoir d'une vie meilleure » comme l'indique la journaliste. On note dans ce reportage le ton tragique employé pour décrire les sentiments des migrants ayant quitté le camp « par peur de représailles » ; la rédactrice parle de « détresse ».

²⁰ Cf article du 31 mars 2016. « *Migrants : vers une nouvelle année record* »

Cet article entre dans le sujet 'Associations' puisque le principal acteur concerné dans cette article est Roya Citoyenne et ses membres apportant leur soutien aux migrants en investissant un terrain appartenant à la SNCF, au risque d'être interpellés.

Il entre également dans le sujet 'Social / Solidarité' puisque ladite association a distribué des vivres et a dispensé des soins aux migrants afin. Par ailleurs, leurs exigences - expliquées par la journaliste - montrent une volonté solidaire d'aider ces personnes en difficulté sur leur chemin migratoire.

Article du 26 novembre 2016. « Aide aux migrants : la mobilisation des anonymes »

Cet article est un reportage rédigé par G. Leclerc, E. Galliano et illustré par J.-F. Ottonello (photographie).

L'information principale est la solidarité dont font preuves certains individus non militants à l'égard des migrants dans le département. La double page est scindée en deux parties : la première relate la solidarité dont font preuve certains anonymes. La deuxième explique le cas de Pierre-Alain, condamné à 6 mois de prison avec sursis pour avoir « aider à la circulation d'étrangers en situation irrégulière » sur le territoire français.

Dans la première partie, est mentionnée la vallée de la Roya qui devient un véritable lieu de résistance comme l'expliquent les journalistes. Des anonymes racontent leurs rencontres avec les migrants et l'aide qu'il leur ont fourni. Cela suscite une certaine émotion chez le lecteur en ce que ces individus « risquent gros » en les aidant. Dans ces témoignage, une idée principale se dégage : celle de la légalité. Petit à petit, avec l'exemple des militants puis celui des anonymes qui viennent en aide au migrants, se pose la question de savoir si l'aide au migrant est légale ou illégale. Dans la deuxième partie, le cas de Pierre-Alain Mannoni, condamné à 6 mois de prison avec sursis, répond à cette question.

Les journalistes s'adressent au lecteur en leur expliquant qu'aujourd'hui, aider un migrant devient un dilemme, comme l'explique Monsieur Mannoni : « les abandonner ou les aider? ». Comme l'explique Pauline Diesnis dans son témoignage, aider est, pour certains, un devoir bien qu'un risque de poursuites judiciaires soit présent.

Dans cette article, les différents témoignages des individus incitent le lecteur à réfléchir à cette question d'aide aux migrants au péril de leur liberté juridique au nom de l'humanité.

Cet article entre dans le sujet 'Social / Solidarité' puisqu'il s'agit d'une série de reportages d'individus étant venus en aide aux migrants. Cédric Herrou est certes considéré comme le 'leader' du mouvement, cependant les journalistes cherchent à montrer à son lectorat que bien plus d'individus sont mobilisés pour cette cause, par humanité et solidarité.

Article du 5 janvier 2017. « Cédric Herrou : le procès politique d'un passeur »

Cet article est un reportage élaboré par C. Perrin, A. Rousselot et illustré par S. Botella (photographie).

L'information principale de ce reportage est le procès de Cédric Herrou pour avoir aidé et accueilli des migrants en situation irrégulière.

L'article est divisé en deux parties : une expliquant le procès de l'agriculteur et l'autre relative au soutien de certains habitants du département.

Dans la première partie, le journaliste fournit une explication des chefs d'accusation à l'encontre de Cédric Herrou (transport et accueil de migrants, occupation illégale d'un bâtiment de la SNCF). Il explique au lecteur pourquoi Monsieur Herrou est jugé au tribunal de Nice : il est considéré comme un passeur, comme l'indique le titre de cet article. L'histoire de cet agriculteur de la Roya étant assez controversée, on observe que le journaliste essaye, dans un souci de neutralité, de transmettre les opinions des deux camps (celle du prévenu et celle de la justice).

Un vocabulaire juridique est utilisé pour détailler le procès (« pévenu », « le parquet », « textes applicables », « la défense », etc).

Dans la deuxième partie, la journaliste informe le lectorat d'un grand soutien à Monsieur Herrou le jour de son procès. Ce dernier n'est pas le seul à agir par solidarité et humanité avec les migrants, ses camarades sont venus le soutenir, tout comme des individus anonymes validant ses actions.

La journaliste retranscrit les émotions des personnes présentes sur place : tristesse et joie. Le but de cette deuxième partie est d'expliquer au lectorat que Cédric Herrou n'est pas le seul à venir en aide aux migrants et à dénigrer la loi française ; beaucoup d'autres font de même.

Cet article entre dans le sujet 'Justice' puisqu'il concerne le procès de Monsieur Herrou. Le lectorat peut alors se questionner sur les chefs d'accusation émis contre lui, se créer sa propre opinion en matière d'aide aux migrants et de fait, se positionner en faveur d'une solidarité avec eux ou au contraire, les laisser poursuivre leur chemin.

Article du 7 janvier 2017. « Nice : relaxé pour avoir convoyé trois Érythréennes »

Ce court article est un reportage rédigé par C. Perrin et illustré par E. Ottino (photographie).

L'information principale est la relaxe de Pierre-Alain Mannoni ayant écopé de six mois de prison avec sursis en novembre 2016.

L'article est divisé en trois parties : les faits, les réactions et une comparaison avec le cas de Cédric Herrou.

Dans la première partie, le journaliste rappelle pourquoi Monsieur Mannoni avait été interpellé puis jugé. Cela a pour but de rappeler au lectorat la situation de l'ingénieur avant sa relaxe. Puis, le rédacteur retranscrit la relaxe en utilisant un vocabulaire juridique (« prévenu », « immunité pénale », « relaxe »)

Dans la deuxième partie, le journaliste a mis en lumière les réactions de Monsieur Mannoni lui-même, de son avocate, mais aussi du frère de Cédric Herrou (ayant lui aussi écopé d'une peine de prison avec sursis) ; cela permet d'étayer les faits abordés dans la première partie de l'article. La réaction de l'ingénieur, enthousiaste de la décision, incite le lectorat à aider des migrants en détresse puisque comme le préconise la loi, « on a le droit de les nourrir, de les héberger, de les transporter pour les amener chez soi quand il faut préserver leur intégrité ». Le discours de son avocate et celui de Morgan Herrou empruntent la même voix optimiste.

Dans la troisième partie, une comparaison est faite entre ce cas présent et celui de Cédric Herrou. Le journaliste répond à la question « la relaxe de Pierre-Alain Mannoni annonce-t-elle celle de Cédric Herrou? ». Il cherche à rapprocher plusieurs cas similaires afin d'en dégager une variable commune - celle du procès pour avoir aidé les migrants. Cependant le rédacteur demeure pessimiste au vue des chefs d'accusation qui diffèrent de ceux à l'encontre de Monsieur Mannoni.

Cet article entre dans le sujet 'Justice' puisqu'il concerne la relaxe de Monsieur Mannoni. Cet article est la suite logique de celui rédigé le 26 novembre 2016 expliquant le procès de l'ingénieur. On note une continuité dans les articles de Nice Matin.

Article du 27 avril 2017. « Cité U : des mineurs isolés accueillis en urgence »

Ce court article est un reportage rédigé par S. Gasiglia et illustré par P. Lapoirie (photographie).

L'information principale est l'accueil de mineurs isolés étrangers dans une résidence universitaire à Nice.

Le début de l'article réfute d'emblée les préjugés que l'on pourrait avoir en lisant le titre. La journaliste emploie « non » et des formules de négation pour contre-carrer chaque rumeur dans le quartier. L'article insiste sur le fait que cela ne nuit à personne.

Il s'adresse clairement à un lectorat inquiet de cette situation, qui sans explication, peut porter à confusion. C'est pourquoi la journaliste s'évertue à démanteler les préjugés et à fournir une explication complète, dans le but de rassurer ce lectorat.

Ainsi, on apprend que ces mineurs isolés étrangers ont « entre 15 et 18 ans », et sont pris en charge « le temps de déterminer leur état de santé, mais aussi leur état psychologique ».

Un encadré intitulé « La loi sur les MNA » vient s'ajouter à cet article afin de compléter les informations déjà fournies par la journaliste. Le cadre juridique apporte ainsi une explication à la prise en charge des mineurs isolés étrangers dans les résidences universitaires : il s'agit de la compétence du conseil départemental.

Cet article entre dans le sujet 'Social / Solidarité' puisque le Conseil départemental s'est chargé d'apporter une solution pour le cas des mineurs isolés étrangers, sous la contrainte de l'urgence. En effet, cette situation va de mal en pis en ce que le nombre de ces jeunes individus ne fait qu'augmenter ; en effet en seulement 4 mois, c'est « 289 mineurs [qui] ont été pris en charge dans les Alpes-Maritimes ».

Article du 25 mai 2017. « L'interminable errance des demandeurs d'asile à Nice »

Cet article est un reportage écrit par Y. Delanoë, B. Guglielmi et illustré par C. Doderigny (photographie).

L'information principale est l'arrivée d'un groupe de migrants à Nice pour demander l'asile, accompagné par Cédric Herrou et d'autres membres de Roya Citoyenne. Les journalistes évoquent les revendications des militants, à savoir l'ouverture d'un centre d'accueil qui puisse prendre en charge les migrants dans le département.

Cédric Herrou est à nouveau mis en lumière par le discours médiatique, les journalistes parlent de « figure emblématique du mouvement d'aide aux migrants dans la vallée de la Roya » pour le qualifier. Dans cet article, il est presque décrit comme un héros faisant tout son possible pour accompagner les migrants dans leur demande d'asile du début à la fin. C'est lui qui doit trouver des solutions pour l'hébergement en attendant de déposer une demande étant donné que « la préfecture est complètement muette et sourde ».

Pour compléter ce reportage, deux encadrés sont annexés. Le premier (« Questions à Mireille Damiano, avocate de Roya Citoyenne. 'Qu'ils puissent accéder à leurs droits' ») apporte un cadre juridique et des explications au lectorat de Nice sur les intentions des migrants. Le vocabulaire utilisée par l'avocate est pathétique : « situation insoutenable », « situation intenable ».

Le deuxième encadré (« 'Là pour aider' ») insiste sur la solidarité dont font preuve certains individus. Ainsi, les journalistes ont récolté des témoignages de bénévoles ayant apporté leur soutien aux migrants. Le but est d'attendrir le lectorat en citant des témoignages empreints d'humanité (« je suis là [...]. S'ils sont pris en charge, le suivi leur permet d'être protégés »)

Ce reportage entre dans le sujet 'Autres' puisqu'il n'est classable dans aucun des sujets préalablement définis. En effet, l'attente des migrants pour pouvoir déposer un dossier de demande d'asile constitue une situation toute particulière.

Ici, les journalistes cherchent à insister sur le caractère exceptionnel de la conjoncture, ils parlent de « phénomène migratoire ».

Article du 26 mai 2017. « *Migrants : une seconde journée d'errance et un lit* »

Cet article est un reportage élaboré par R. Doncarli et illustré par F. Fernandes et D. R. (photographie).

L'information principale est l'accueil de réfugiés par le Secours catholique et leur hébergement par des associations et des particuliers.

Cédric Herrou est encore une fois mis en lumière dans cet article puisqu'il accompagne les migrants au secours catholique. Cela fait plusieurs fois dans le corpus qu'on observe la solidarité dont fait preuve l'agriculteur. On comprend ainsi qu'il s'agit d'un personnage clé de la crise migratoire.

L'article donne la parole aux bénévoles qui expliquent, dans une première partie, en quoi ont consisté leur mission d'accompagnement et d'aide des migrants. Le journaliste utilise le terme de « bénévole » pour qualifier ces individus appelés « militants » ou « anonymes » dans les articles précédents. Ce changement de nom insiste sur la solidarité des anonymes qui se mobilisent pour aider les migrants.

Le vocabulaire utilisé dans la deuxième partie consacrée à l'accueil des migrants au secours catholique, reflète comme l'indique le titre, une réelle atténuation du sentiment d'incertitude pour les migrants : « soulagement », « bonne nouvelle ».

Cet article entre dans le sujet 'Social / Solidarité' puisque le secours catholique prend en charge les migrants et des associations se chargent de les héberger. Après de nombreuses péripéties dans le chemin de l'exil, le journaliste cherche à insister sur le sentiment de « délivrance » que peuvent ressentir les migrants lorsqu'on leur vient en aide.

Par ailleurs, des solutions semblent être trouvées au fur et à mesure que le phénomène prend de l'ampleur.

Article du 27 mai 2017. « *Migrants : la fin de l'errance* »

Cet article est un reportage réalisé par R.D. et illustré par F. Fernandes (photographie).

L'information principale est la fin de l'attente des migrants pour déposer leur dossier de

demande d'asile. Dans la continuité des articles précédents du mois de mai²¹, le journaliste tient informé son lectorat sur la situation des migrants arrivés à Nice pour demander l'asile. On note alors une certaine continuité dans les reportages.

Le rôle des associations est à nouveau mentionné dans cet article. Pour appuyer le caractère « vital » de ces dernières dans le processus de demande d'asile, le journaliste insère des témoignages des militants. On comprend selon leurs dires, que bien que tous les migrants qu'ils ont accompagné à Nice soient maintenant en possession d'un « document [...] [qui leur] permet d'entrer dans le circuit de la légalité », le combat n'est pas fini (« nous continuerons »).

Un encadré « La phrase » complète cette partie de l'article et amène un côté politique à la chose. Les paroles de Cécile Dumas, secrétaire départementale du PCF, approuvent les revendications de Roya Citoyenne, relatives à la construction d'un centre d'accueil pour les migrants dans le département. Cela prouve que les politiques se saisissent également du sujet.

Deux encadrés viennent compléter le reportage : le premier (« Bettati menace Herrou ») apporte une opposition aux actes des militants de Roya Citoyenne ; en effet, O. Bettati exprime son souhait de voir l'association être dissoute car elle « bafoue toutes les lois de la République ». Ainsi, cela permet au lectorat de réaliser que cet humanisme est aussi fortement critiqué, aussi bien par des anonymes que par des politiques.

Le deuxième encadré intitulé « La journée s'achève au festival de Cannes » apporte un côté « ludique » au reportage. On apprend que le combat de Cédric Herrou fera l'objet d'un long métrage. Ainsi, le choix du journaliste de divulguer cette information insiste sur le fait que la crise migratoire a eu un fort impact dans le département, il ne s'agit pas d'un « phénomène banal ».

Ce reportage entre dans le sujet 'Autres' tout comme les articles sur la même situation, puisqu'il est inclassable dans les sujets élaborés en amont.

Le journaliste a cherché à insister sur la motivation de Roya Citoyenne, prête à poursuivre ses actions sous la menace d'une dissolution par ses opposants.

²¹ Article du 25 mai 2017. « *L'interminable errance des demandeurs d'asile à Nice* »
Article du 26 mai 2017. « *Migrants : une seconde journée d'errance et un lit* »

Article du 30 mai 2017. « *Nouvel afflux de migrants hier matin à la gare Thiers* »

Cet article est un reportage d'un journaliste ayant souhaité rester anonyme et illustré par F. Fernandes (photographie).

L'information principale est l'arrivée de nouveaux migrants venus déposer des dossiers de demande d'asile. Cet article fait écho aux trois autres articles précédents²² sur le sujet. Le journaliste parle d'un « nouvel afflux de migrants » pour expliquer aux lecteurs n'ayant pas pris connaissance des articles précédents, que ce n'est pas la première fois. On note une volonté pédagogique d'informer le lectorat.

Cédric Herrou est à nouveau mis en lumière et qualifié encore une fois de « figure emblématique du mouvement d'aide aux migrants », mais cette fois-ci, il n'est pourtant pas présent. Cela montre néanmoins une continuité dans le discours médiatique : le chef de file est tout de même mentionné malgré son absence.

Le journaliste utilise le témoignage de David Nakache, « leader de l'association 'Tous Citoyens!' » afin d'expliquer que la situation est encore loin d'être réglée. Le ton pathétique est beaucoup utilisé par ce dernier : « misère humaine », « en détresse », « crise humanitaire ».

Il est également mentionné que le groupe de migrants arrivé à la gare de Nice a été escorté par les forces de l'ordre ; cela prouve la tension qu'engendre leur arrivée dans la ville.

Deux encadrés s'ajoutent à ce reportage : le premier (« Herrou ne veut plus 'gérer les flux' ») vient expliquer un élément d'information donné dans le reportage sur l'absence du célèbre agriculteur de la vallée de la Roya. Cela a provoqué l'étonnement du lecteur, habitué ces derniers mois à lire qu'il avait encore agit pour aider les migrants en difficulté. Ainsi, le rédacteur, dans cet encadré a voulu expliquer les raisons, dans un souci de transparence et pour rapporter les propos de Cédric Herrou.

Le deuxième encadré intitulé « Eric Ciotti saisit le gouvernement » apporte l'avis critique d'un personnage politique sur la situation. Cela permet au lecteur de se positionner librement favorable ou non à l'arrivée des migrants dans Nice.

²² Article du 25 mai 2017. « *L'interminable errance des demandeurs d'asile à Nice* »
Article du 26 mai 2017. « *Migrants : une seconde journée d'errance et un lit* »
Article du 27 mai 2017. « *Migrants : la fin de l'errance* »

Ce reportage entre dans la catégorie 'Autres' comme les sujets du même type l'ayant précédé. L'unité d'information extraite de cet article est inclassable dans les catégories définies.

Les témoignages récoltés par le journaliste sous-tendent à nouveau une forte tension relative à la question des migrants. Plusieurs points de vue sont confrontés et convergent vers un même postulat : la gravité croissante de la situation.

Article du 7 juin 2017. « Migrants : un troisième convoi est entré en gare »

Cet article est un reportage réalisé par G. Bosc-Bierne et illustré par C. Doderigny et F. Bouton (photographie).

L'information principale est l'arrivée de nouveaux migrants venus déposer, avec des membres d'associations, leur demande d'asile à Nice.

Dans cet article, Cédric Herrou est encore mentionné, cette fois-ci comme « symbole de l'hospitalité envers les migrants dans la vallée de la Roya ». Ainsi on en déduit que le journaliste confère à l'agriculteur une certaine légitimité. C'est parce que son action est médiatisée qu'elle existe aux yeux de tous. Dès lors qu'il est présenté comme un « chef de file », le lectorat se saisit de cette information et l'intègre.

Tout au long de l'article, le rédacteur cherche à confronter plusieurs points de vue (aussi bien celui des élus que des militants). Cela laisse au lectorat la possibilité de se positionner en faveur des arguments qui lui semble les plus convaincants. La vision des militants et leurs revendications sont clairement exposées. Un encadré « On veut dialoguer » : les associations interpellent le ministre de l'intérieur' vient compléter cette information portée au lecteur avec le témoignage de Cédric Herrou qui parle « au nom de Roya Citoyenne ». Le journaliste est dans une démarche pédagogique : il clarifie une information dans un encadré juxtaposé.

Par ailleurs, en mentionnant l'encadrement de ce groupe par les forces de police, le journaliste rappelle que la situation nécessite leur intervention.

Cet article entre dans le sujet 'Autres' étant donné qu'il ne rentre dans aucun des sujets définis au préalable. Il détaille une situation particulière qui est celle de la demande d'asile des migrants.

Ici la gravité du thème est présentée par le biais des revendications des militants : ils demandent l'ouverture d'un centre d'accueil pour les migrants dans les Alpes-Maritimes. Selon eux, le manque de prise en charge contribue largement à aggraver la situation déjà dramatique.

Article du 15 juin 2017. « 84 migrants entrent à Nice après une longue marche »

Cet article est un reportage réalisé par R.D. et illustré par C. Doderigny (photographie) ; il est divisé en deux parties.

L'information principale est l'arrivée d'un nouveau groupe de migrants demandant l'asile à Nice et leur accueil par les associations.

Dans la première partie, on comprend que plusieurs associations (dont Roya Citoyenne) travaillent main dans la main afin d'aider les migrants ; il y a une forte entraide entre elles au nom de la solidarité (« ce sont les associations qui ont pris le relais »).

Le journaliste rappelle, comme dans les autres articles similaires, que le groupe de migrants et bénévoles a été « encadré par la police nationale » à son arrivée à Nice. Encore une fois, le déploiement des forces de l'ordre indique une méfiance à l'égard du groupe. Mentionner l'escorte de ce groupe incite le lectorat à penser que la situation est « sous contrôle ».

Ici, le rôle des bénévoles est encore mis en lumière. En effet l'utilisation des termes « soutien », « solidarité », « bénévoles » (utilisé deux fois) et « mobilisation » indique la volonté du journaliste de détailler leur action et l'état d'esprit dans lequel ces militants se trouvent, à savoir un état d'esprit solidaire. Un témoignage vient appuyer cette information pour insister sur le rôle crucial des bénévoles dans l'aide aux migrants.

Dans la deuxième partie du reportage, le journaliste, après avoir retracé le parcours effectué par les migrants qui veulent demander l'asile, prédit que « les arrivées vont continuer » dans la Roya. Il justifie ce postulat en mentionnant des « arrivées quotidiennes » et en expliquant que « le nombre [d'arrivées] a enflé ». La prédiction d'une situation plus alarmante oblige le lectorat à prendre en compte la gravité de la situation.

Un encadré « Qui sont-ils » vient compléter ce reportage afin d'apporter des précisions sur le profil des migrants qui arrivent à Nice pour demander l'asile. Cela permet au lectorat d'en apprendre plus sur ces migrants et de savoir qui ils sont. Le but est de « dédramatiser »

la figure du demandeur d'asile. Pour cela, le journaliste suscite l'émotion du lecteur en narrant l'histoire d'un couple éthiopien qui voulait faire ensemble sa demande d'asile.

Ce reportage entre dans le sujet 'Social / Solidarité' puisque c'est l'action des militants venant en aide aux migrants qui est ici concernée. Le journaliste parle de « solidarité citoyenne » pour qualifier l'accompagnement des migrants et l'accueil chaleureux qui leur ait fait par certains individus.

Article du 4 juillet 2017. « 18 mois pour un policier passeur de migrants »

Ce court article est une nouvelle²³ rédigée par G. Leclerc.

L'information principale est la condamnation d'un policier pour avoir aidé « au transport d'étrangers en situation irrégulière ».

Cet article retrace son procès et la peine qui lui est attribuée.

Le terme de passeur est utilisé une fois dans le titre, puis dans l'article, le journaliste utilise celui de « policier-passeur » deux fois.

Le but de cet article est de mettre en lumière un des acteurs principaux du phénomène migratoire, à savoir le passeur. Cela a déjà été fait auparavant dans les autres articles ayant fait la couverture mais au prisme du militantisme. Ici, il s'agit d'un individu n'ayant pas fait circuler les migrants par solidarité mais dans un souci d'enrichissement personnel.

Cet article entre dans le sujet 'Justice' en ce qu'il détaille les conséquences des actes du policier : un procès aboutissant à la prison ferme.

La gravité de cet article réside d'abord dans le fait que le passeur était policier. En effet, il y a un inversement dans les rôles. Par ailleurs, l'extorsion de l'argent des migrants aggrave le cas de l'individu. Laurie Duca, la présidente du tribunal a utilisé le ton pathétique pour qualifier les migrants de « pauvres gens » et a fermement condamné les actes du policier.

²³ Au contraire du reportage, la nouvelle consiste en l'explication de faits sans que le journaliste ne se soit déplacé

Article du 9 août 2017. « Cédric Herrou : 'Je trouve tout cela très grave' »

Cet article est une interview de Cédric Herrou réalisée par Alice Rousselot.

L'information principale est la condamnation de l'agriculteur à une peine de quatre mois de prison avec sursis par la cour d'appel d'Aix-en-Provence.

Avant de retranscrire l'interview, la journaliste a rédigé un paragraphe expliquant au lectorat la situation dans laquelle se trouve Monsieur Herrou. S'en suivent six questions aux réponses relativement brèves. C'est la première fois que ses propos figurent sous la forme d'une interview ; auparavant les journalistes recueillaient et citaient simplement ses dires.

Le but est de recueillir l'avis du prévenu concernant un sujet précis, à savoir sa condamnation. Trois questions portent sur le jugement, une autre sur les causes de ce jugement et trois autres questions ont trait au ressenti de Monsieur Herrou sur l'avenir.

Les réponses de l'agriculteur sont engagées politiquement : « je constate que [la justice] n'est pas indépendante », « c'est démesuré », « nous allons [...] vers la déchéance de tout ce que représente la France », « tout est bafoué ».

Cet article entre dans le sujet 'Justice' en ce qu'il a trait aux conséquences du procès de Monsieur Herrou.

La gravité de la situation est exprimée ici par le biais des propos tenus par le prévenu (« je trouve tout cela très grave ») qui cherche à attirer l'attention de l'administration française sur une situation de plus en plus alarmante (« j'ai une vingtaine de mineurs pour qui rien n'est fait. Ainsi que des réfugiés qu'on ne peut plus aider pour leur demande d'asile »).

Article du 22 octobre 2017. « Deux migrants secourus dans les égouts à Menton »

Ce court article est une nouvelle rédigée par C. Cirone et illustrée par J.-F. Ottonello (photographie).

L'information principale est le sauvetage de migrants coincés dans les égouts de Menton par les sapeurs pompiers.

Cet article met en lumière le triste fait que les migrants soient prêts à tout pour passer en France (« ils prennent tous les risques »). Cela suscite l'émoi du lecteur en ce que la volonté de poursuivre leur chemin de l'exil est plus forte que celle de rester en vie.

Dans cet article, les tons pathétique et tragique sont entremêlés, le journaliste parle d'« issue tragique » et explique qu'« ils tentent le tout pour le tout », ce qui donne un côté fataliste à leur situation et suscite un sentiment de désespoir chez le lecteur.

L'article finit sur une note tout aussi tragique rappelant que si ces deux migrants secourus ont eu de la chance, d'autres ont perdu la vie en tentant de franchir les frontières (selon Roya Citoyenne, on déplorerait « une quinzaine de décès [...] depuis 2015 »).

Cela laisse le lectorat se questionner sur les conséquences de la fermeture des frontières qui apparaissent comme néfastes en général au vue de cet article mais aussi de tous les précédents.

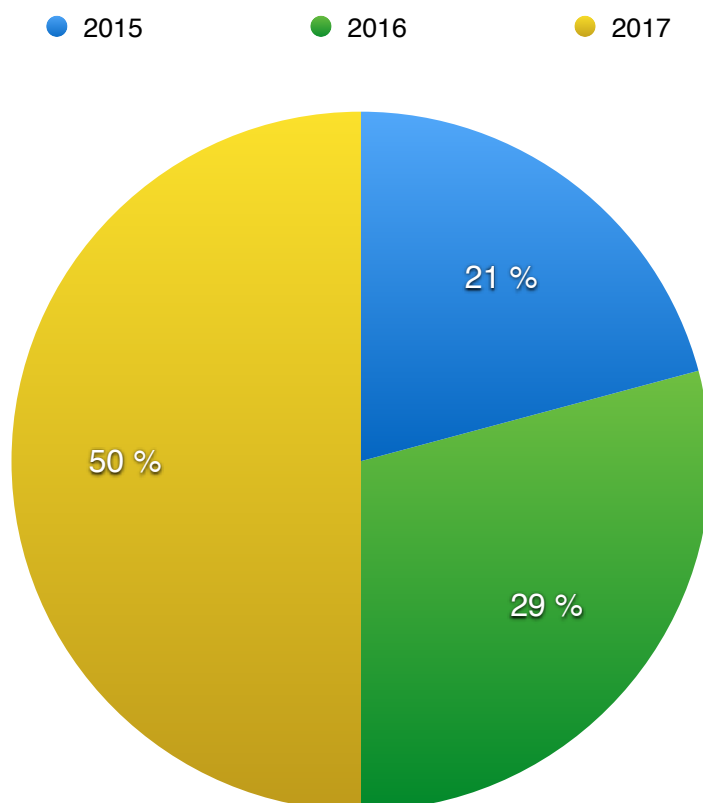
Cet article peut être classé dans le sujet 'Autres' en ce qu'il est inclassable dans les sujets définis en amont.

Le caractère alarmant et grave du phénomène migratoire est mis en valeur dans le texte au prisme de l'état d'esprits des migrants, prêts à risquer leur vie pour franchir la frontière.

Tableau 2. Nombre d'articles ayant fait la couverture par année

2015	2016	2017
5	7	12

Graphique 1. Pourcentage d'articles ayant fait la couverture en fonction de l'année



En ce qui concerne la temporalité, on observe selon le tableau 2 que la production d'articles ayant fait la couverture du journal a augmenté chaque année. En effet on passe de cinq couvertures en 2015, à sept en 2016 puis douze en 2017. Le nombre d'article a doublé en 2017, représentant 50% du corpus de presse (graphique 1).

Ainsi au vue de cette évolution, on peut dire que le phénomène de la crise migratoire a suscité de plus en plus d'intérêt dans le discours médiatique .

Tableau 3. Articles du corpus classés par sujets entre avril 2015 et novembre 2017

	2015	2016	2017
Social / Solidarité	2	2	4
Politique	1	1	0
Justice	1	0	5
Police / Forces de l'ordre	2	4	0
Associations	0	1	0
Profil de migrants	1	0	0
« Opinion publique »	2	0	0
Autres	1	1	5

Ce tableau présentant les articles ayant fait la couverture classés par sujets nous laisse percevoir qu'un ou plusieurs sujets ressortent sur une année. Par exemple, en 2017 celui qui ressort le plus est celui de la justice, c'est d'ailleurs ce qu'a confirmé Alice Rousselot, journaliste pour Nice-Matin :

Enquêtrice — Et donc ce qui m'a fait aussi vous contacter, c'est euh votre article que j'ai lu de décembre 2017 sur les 5 faits majeurs en fait à retenir de cette crise migratoire à la frontière... C'est vrai que finalement on a peut-être pas tous les jours l'occasion de lire le journal, de regarder voilà les faits nouveaux, de les entendre rapidement à la radio, euh et du coup c'est vrai, je pense que, voilà, ce travail de rétrospective ça nous permet vraiment de... bah de de comprendre ce qui s'est passé parce que tous les faits sont liés entre eux.

Alice Rousselot — Bah ça fait plaisir à entendre, c'était exactement le but donc... Après oui ce dont je me souviens, c'est que j'ai beaucoup axer sur le fait que ça avait été une année des procès.

Au vue des précédents tableaux et graphique, on peut avancer que le sujet de la justice dans le thème de la crise migratoire a suscité beaucoup d'intérêt chez les journalistes en 2017. En effet, ce sujet représente 36% des couvertures de Nice-Matin (à raison de 5 articles ayant fait la couverture sur 14).

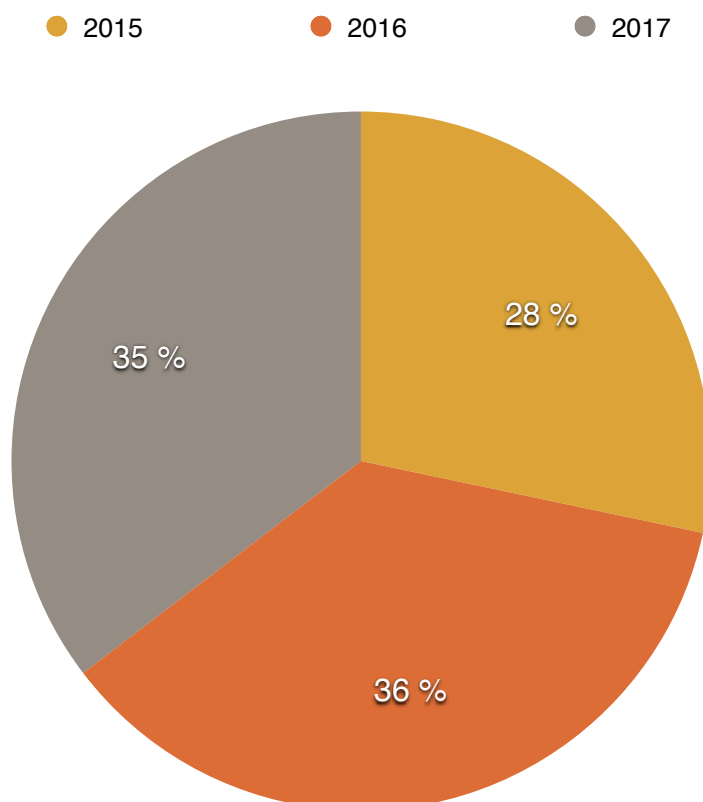
B- La liste d'articles

Pour analyser le catalogue d'articles relatifs à la crise migratoire à Nice, il conviendra d'abord, sur le même modèle que pour le corpus de presse, d'en étudier la temporalité. Puis, on les classera en fonction de leur titre dans des sujets prédéfinis²⁴.

Tableau 4. Nombre d'articles sur la crise migratoire par année

2015	2016	2017
53	71	70

Graphique 2. Pourcentage d'articles sur la crise migratoire parus en fonction de l'année



²⁴ Cf annexe 1

En ce qui concerne la temporalité, on observe sur le tableau 4 qu'elle diffère de celle évoquée dans l'analyse du corpus de presse. En effet, c'est l'année 2016 qui semble avoir suscité le plus d'intérêt chez Nice-Matin relativement à la crise migratoire, à un article près. 2015 reste cependant l'année la plus faible en terme de production d'articles sur le thème (28%), mais cela s'explique par la sélection de la période - qui débute au mois d'avril et non à partir de janvier.

Tableau 5. Articles du catalogue classés par sujets entre avril 2015 et novembre 2017

	2015	2016	2017
Social / Solidarité	8	13	12
Politique	17	15	10
Justice	10	20	29
Police / Forces de l'ordre	10	10	1
Associations	2	5	7
Profil de migrants	2	6	1
Autres	6	11	18

Ce tableau présentant les articles du catalogue classés par sujets nous laisse percevoir qu'un ou plusieurs sujets ressortent sur une année.

Pour l'année 2015, c'est le sujet 'politique' qui ressort le plus. Les années 2016 et 2017 sont marquées par l'affluence d'articles relatifs à la justice.

On note que les sujets 'Associations' et 'Profil de migrants' sont ceux qui regroupent le moins d'articles sur toute la période entre 2015 et 2017.

En 2015, sur 53 articles parus sur le thème de la crise migratoire, 5 ont fait la couverture. En 2016, 7 articles ont fait la couverture sur un total de 71. Et en 2017, sur 70 articles rédigés sur le thème, ce sont 12 articles qui sont parus en couverture.

Peut-on alors considérer la crise migratoire comme un fait majeur et important dans le discours médiatique de Nice-Matin? Étant donné le grand nombre d'articles parus en la

matière, il serait erroné de constater un désintérêt pour le thème. En revanche, on remarque que peu d'articles ont fait la couverture malgré cette préoccupation. Nous verrons dans une troisième partie comment cela peut-il être expliqué.

III. INTERPRÉTATION

Cette troisième partie consiste en l'interprétation des données obtenues suite à l'analyse du corpus de presse (A-) et à celle du catalogue d'articles (B-).

Il ne s'agira pas là d'apporter un jugement de valeurs mais plutôt d'apporter une explication sur les résultats obtenus après analyse des matériaux.

A- Données du corpus

Après analyse de celui-ci, plusieurs variables nous éclairent sur le discours médiatique de Nice-Matin.

Premièrement, on observe une volonté chez les rédacteurs de produire un discours pédagogique. En effet, pour la meilleure compréhension du lecteur, ces derniers procèdent de manière quasi automatique à un rappel de faits et à une précision des nationalités des migrants. En revanche, cela n'aboutit jamais à la description complète d'un « profil des migrants ». Même si certains encadrés mentionnent leurs trajectoires et leurs espérances, Monsieur Dupont, ancien photographe chez Nice-Matin et actuellement rattaché à Libération, déplore un manque d'information :

X. Dupont — [...] le truc c'est que dans ce journal il est jamais fait mention de qui sont réellement les migrants...

Enquêtrice — Parfois il y a des encadrés qui expliquent un peu d'où ils viennent...

X. Dupont — Non mais sérieux? [Silence] Un encadré de 3 lignes pour expliquer qu'ils viennent d'Érythrée c'est pas dresser un portrait du migrant, tu vois ce que je veux dire?

Enquêtrice — Oui bien sûr, c'est vrai qu'on a jamais vu une double page sur justement bah la trajectoire d'un migrant!

X. Dupont — Bah non, on n'explique pas qu'en fait ces mecs là ils sont vachement reconnaissant de tout ce que des gars comme Cédric font pour eux, on dit pas non plus que leur but c'est pas de « squatter la France et voler les alloc' » comme disent certaines personnes. Pour avoir fait le Pas de la mort avec eux - je t'enverrai un article qu'on a fait avec Mathilde d'ailleurs sur quand on les a accompagné - bref, bah je peux t'assurer que le discours ambiant c'était « vite on atteint la France pour ensuite se barrer ailleurs »

Enquêtrice — Ouais je vois. Bah justement dans le corpus que j'ai fait, parfois il est fait mention de leur volonté... bah d'aller ailleurs. Mais du coup toi tu verrai plutôt un grand reportage où on verrait clairement leurs... en gros qui ils sont et ce qu'ils veulent?

X. Dupont — Bah carrément! Non seulement ils vivent l'enfer mais si on se met à laisser les gens les stigmatiser on n'est pas sortis de l'auberge moi je te le dis!
[Rires].

Par ailleurs, des encadrés sont souvent réalisés afin de faciliter la compréhension du lecteur. Ils amènent des précisions, font des rappels sur des faits ou expriment des avis opposés. Sur 24 articles dans ce corpus, 16 contiennent des encadrés.

On note alors une volonté d'offrir à son lectorat des reportages « complets » lui laissant le choix de se positionner en faveur de l'accueil des migrants ou au contraire, contre la fermeture des frontières.

Dans le corpus, on observe aussi un travail réalisé sur les titres dans un souci de clarté. Ainsi, sur 24 articles ayant fait la couverture du journal, 8 d'entre eux commencent par « migrants : » et 2 par « Cédric Herrou : ». On remarque alors que Nice-Matin a également opéré une classification de l'information. C'est une façon simplifiée d'annoncer le thème de l'article.

Par ailleurs, on relève dans ce corpus d'article la présence de 4 personnages ou entités clé : les migrants, les associations, l'administration française et les passeurs. À noter que dans

chaque article ayant trait à la solidarité, les migrants sont toujours associés aux militants (on a l'impression qu'ils ne forment qu'un groupe unifié).

En outre, la mise en lumière des actions de Cédric Herrou permettent en quelque sorte d'unifier et de donner un visage aux actions du même acabit.

Alice Rousselot — ... et en fait euh... l'expression est pas très heureuse mais moi je trouve que c'est un peu comme l'histoire du « si t'as 50 ans et que t'as pas ta Rolex, t'as pas réussi dans la vie » ; c'est un peu pareil, c'est : « si t'es journaliste et que t'as pas fait ton sujet avec Cédric dans la Roya, t'es pas un vrai journaliste ».

[...]

Alice Rousselot — Cédric moi la première fois je l'ai eu au téléphone pour ça, c'était un de ceux qui s'élevaient contre ça et qui disaient euh « j'habite à côté et j'ai vu ça ».

Enquêtrice — Oui?

Alice Rousselot — Et en fait quand il a commencé à monter un peu en puissance euh... en y réfléchissant et en discutant là aussi, je me suis dit qu'il fallait qu'on fasse une interview de lui, parce que jusqu'à maintenant, y'avait eu des petits reportages qui avaient été faits [silence] mais on avait jamais expliqué ses raisons en fait, de euh, de le faire. Et ce qui faisait, beaucoup d'autres personnes le faisaient aussi. Et donc euh, je pense, le « doigt dans l'engrenage » c'est un peu là qu'il a commencé et c'est que du coup je suis allée le voir à Breil, on a fait l'interview...

Enquêtrice — Mmhm?

Alice Rousselot — Il était excellent hein, fin ce qu'il avait à dire était vraiment très bon, mais lui c'est un peu après qu'il s'est euh... je euh, le terme est fort et je suis désolée mais c'est un peu ce que je pense quand même, qu'il s'est un peu fanatisé.

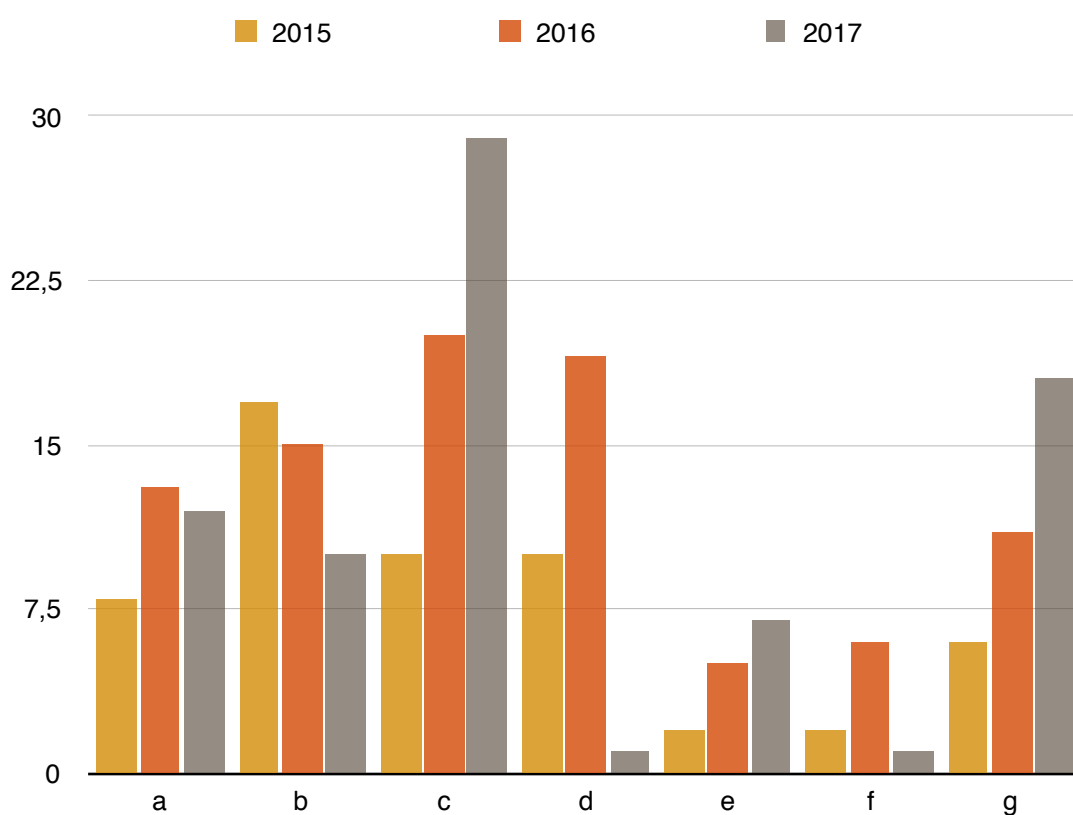
Cependant, le fait que Monsieur Herrou se soit « un peu fanatisé » a été également suivi et appuyé par le journal. En effet, énormément d'articles sont parus sur son procès, les conséquences de celui-ci, sa solidarité avec les migrants, etc. Comme l'explique Patrick Champagne dans son article²⁵ « on observe un décalage particulièrement important entre la

²⁵ CHAMPAGNE Patrick, La construction médiatique des « malaises sociaux », in Actes de la recherche en sciences sociales, Vol.90, décembre 1991, La souffrance, pp. 64-76

représentation médiatique de la réalité et la réalité telle que des enquêtes plus patientes peuvent la livrer ». Ainsi, les journalistes ont participé à la construction de la représentation de Cédric Herrou comme un véritable héros, mettant de côté tous les autres militants.

B- Données du catalogue

Graphique 4. Nombre d'articles du catalogue parus par année en fonction des sujets



a : Social / Solidarité

b : Politique

c : Justice

d : Police / Forces de l'ordre

e : Associations

f : Profils de migrants

g : Autres

Le graphique 4 évoque une disparité entre la récurrence des différents sujets. En effet, en 2015, c'est le sujet 'Politique' qui est le plus présent dans le discours médiatique de Nice-Matin en ce qui concerne la crise migratoire. En 2016 et en 2017, il s'agit du sujet 'Justice'.

Par ailleurs, lorsqu'on observe le catalogue²⁶, on note des période de creux en terme de production relative au thème. En effet, en 2015 par exemple, seuls deux articles sont parus dans le journal. Cela s'explique par la forte médiatisation d'un autre sujet, à savoir les élections régionales. Cela pose la question de l'échelon de l'importance de l'information. En effet, si le rôle premier du média est de relayer l'information la plus importante, il est à noter que pour ce faire, un travail de sélection de l'information est nécessaire. Cependant, il est légitime de se questionner sur la méthode utilisée pour définir qu'une information est plus importante qu'une autre. Ce qui paraît pertinent aux yeux de certains individus ne le sera peut-être pas pour d'autres. C'est cette zone grise qui justifie les nombreuses critiques à l'égard de la visibilité médiatique d'une information et du caractère démocratique des médias (sont-ils démocratiques lorsqu'ils choisissent de passer sous silence une information?).

Enquêtrice — Je me demandais aussi euh... si vous choisissiez en fait vous-même des événements particuliers à couvrir? Euh, là vous m'avez dit que vous aviez un certain intérêt pour la vallée de la Roya, mais est-ce que par exemple, si on voit un fait quelque part arriver, qu'il faut aller le couvrir médiatiquement parlant, est-ce que vous... choisissez de le faire? Ou on vous envoie sur le terrain directement? Ou...?

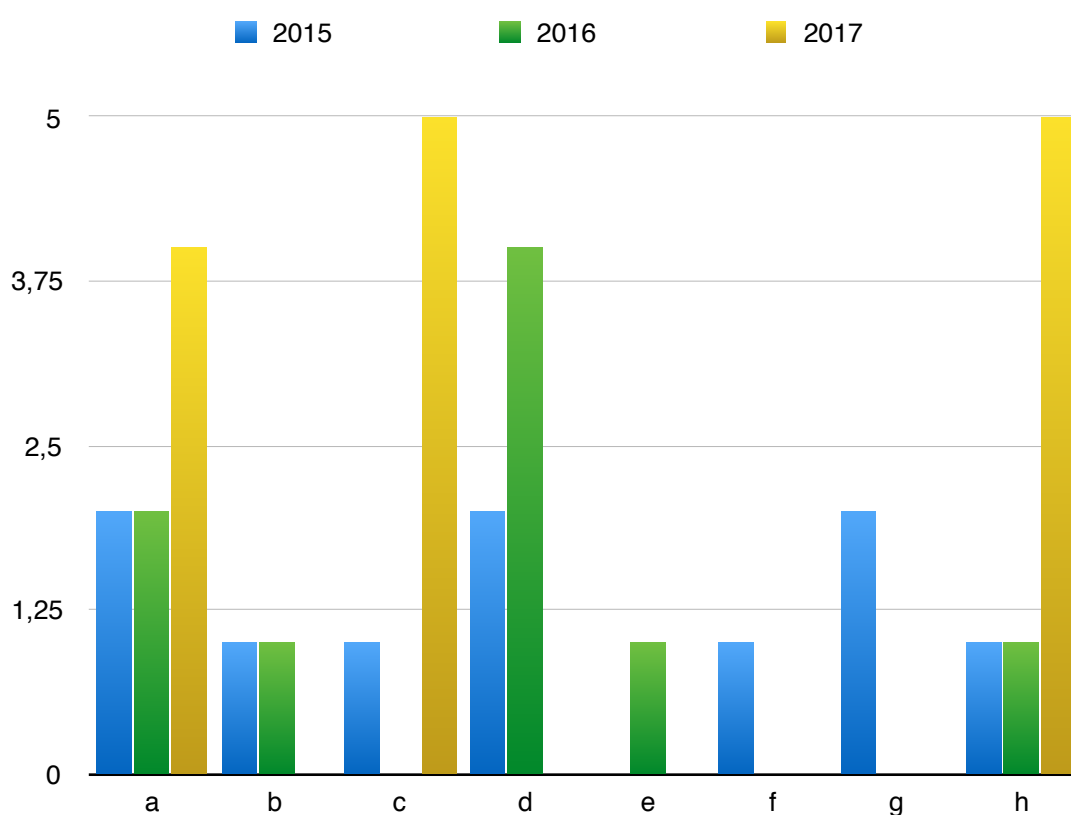
Alice Rousselot — Souvent y'a y'a quand même effectivement une forme d'autonomie. C'est-à-dire que euh... on fonctionne, notre petite agence, bon j'en référerai toujours à mes chefs c'est une évidence... Je partirai jamais sur un sujet sans euh... sans qu'y'est un accord... Mais effectivement euh... c'est entre nous qu'on décide si on couvre ou si on couvre pas.

²⁶ Cf annexe 1

L'une des hypothèses prédéfinie supposait l'étude de la relation entre le corpus et le catalogue d'articles. On s'attendait à trouver une corrélation forte entre corpus et catalogue en ce que le premier aurait été représentatif du second. Vérifions cette hypothèse.

Reprenons le graphique 4 relatif aux articles du catalogue classés par sujets en fonction de l'année. On apprend qu'en 2015, le sujet qui a suscité le plus d'écriture est 'Politique', alors qu'en 2016 et 2017 il s'agit de 'Justice'. Observons maintenant la répartition des articles par sujets en fonction de l'année dans le corpus de presse.

Graphique 3. Nombre d'articles parus par année en fonction des sujets



- a : Social / Solidarité
- b : Politique
- c : Justice
- d : Police / Forces de l'ordre
- e : Associations
- f : Profils de migrants
- g : « Opinion publique »
- h : Autres

En 2015, c'est trois sujets qui ressortaient le plus : 'Social / Solidarité', 'Police / Forces de l'ordre' et '« opinion publique »'. En 2016, il s'agit du sujet 'Police / Forces de l'ordre' et en 2017 de 'Justice'.

Ainsi, en croisant les données, on s'aperçoit que les sujets mis en valeur dans les articles du corpus ne sont pas les mêmes que ceux mis en valeur dans les articles du catalogue. Le corpus n'est donc pas représentatif du catalogue.

2017 reste « l'année des procès » que l'on s'intéresse au corpus ou au catalogue. En revanche, pour 2015 et 2016 on note une divergence sur la sélection des sujets importants à aborder du corpus au catalogue.

Cependant, lorsqu'on s'intéresse au corpus, le sujet majeur qui semble définir la crise migratoire est la multiplication des procès. Si l'on prend le catalogue, la crise migratoire est à voir sous le prisme de l'intervention des forces armées.

Au croisement des données, on s'aperçoit qu'un sujet majeur chez l'un apparaît aussi chez l'autre. Ainsi, même si le corpus n'est pas totalement représentatif du catalogue, il aborde quand même les sujets majeurs de ce dernier, ce qui évoque donc une cohérence dans la présentation du thème de la crise migratoire sur le long terme.

Ainsi, on peut dire que les sujets qui apparaissent en couverture sont choisis en fonction de l'importance du sujet. Par exemple pour l'article du 1er octobre 2017 relatif au démantèlement du camp de migrants à Vintimille, les faits se sont produits la veille (le 30 septembre) ; les journalistes auraient alors pu faire le choix de parler de la crise migratoire au prisme de la solidarité dont font preuve les militants mais ont choisi d'aborder plutôt le sujet des forces de police qui leur semblait plus pertinent pour classer cette information.

DEUXIÈME PARTIE. LES LECTEURS

ET LA RÉCEPTION DU MESSAGE

I. LE LECTORAT, UN CORPS HÉTÉROGÈNE

Selon l'Alliance pour les Chiffres de la Presse et des Médias, le nombre de lecteurs de 15 ans et plus s'élève entre 2016 et 2017 à 412 000. Ce sont principalement des hommes (50,4%) âgés de 60 ans et plus, résidant dans la région PACA dans une agglomération de plus de 100 000 habitants.

Or, à chaque individu appartient une opinion propre. En somme, il y aurait 412 000 opinions différentes. Bien qu'il soit possible de catégoriser les opinions et d'en rapprocher certaines entre elles, il n'existera jamais une « opinion publique » unifiée sur un sujet.

À défaut de pouvoir la mesurer, il existe toujours la solution d'analyser la production discursive ou écrite des individus. S'est alors posée à moi la question de la méthode à utiliser pour mener à bien ma recherche sur l'opinion des lecteurs sur la crise migratoire à Nice et dans le département des Alpes-Maritimes. Dans un premier temps, j'ai opté pour un questionnaire qui aurait pu rendre compte des avis divers des lecteurs de Nice-Matin. En revanche, relativement au principe de faisabilité²⁷, je ne pouvais pas interroger n'importe qui et la question de la sélection des enquêtés m'a poussée à abandonner cette méthode.

L'étude sur le travail de Monsieur Gilles Frigoli²⁸ m'a ouvert de nouvelles perspectives, ainsi j'ai pris la décision, à l'image de sa recherche, d'analyser les commentaires des internautes sur le réseau social Facebook.

Pour ce faire, j'ai d'abord établi un catalogue de tous les articles publiés sur Facebook par Nice-Matin entre avril 2015 et novembre 2017²⁹. Ensuite, j'ai pris la décision de ne retenir que les articles ayant fait la couverture du journal en version papier, soit huit au total (1 en 2015, 0 en 2016 et 7 en 2017). Dans un souci de temps imparti, j'ai pris la décision de

²⁷ FENNETEAU Hervé, *Enquête : entretien et questionnaire*, Paris, Dunod, 2007, 124p.

²⁸ FRIGOLI Gilles, « 'Prenez-les chez vous!'. Migrants, presse locale et commentaires d'internautes » in *Faire Savoirs*, N°13, Décembre 2016

²⁹ Annexe 4

n'analyser les commentaires que de 3 articles (un au début de la période - 30 septembre 2015, un au milieu - 25 mai 2017, et un à la fin - 21 octobre 2017).

Afin de mener à bien cette analyse, j'ai procédé comme pour celle effectuée sur le corpus de presse, à la création de différentes catégories et à leur définition avant d'y classer les commentaires des internautes.

Tableau 6. Catégories de commentaires et définitions

Catégories	Définitions
Conditions déplorables	Les migrants vivent dans des conditions qui sont inhumaines
Hypocrisie	Surdit� du gouvernement et de l'administration fran�aise
Espoir	Les internautes souhaitent que les migrants arrivent au bout de leur chemin de l'exil de mani�re paisible
Solidarit�	Manifestement de solidarit� avec les migrants
D�fense de leur pays	Les internautes pensent qu'ils devraient d'abord chercher � d�fendre leur pays plut�t que de le quitter
Pas de place	Il n'y aurait pas assez de place (structures, emplois, acc�s aux soins etc) pour les r�fugi�s et les fran�ais
Cherchent le confort	Les migrants ciblent la France parce qu'il y a du travail pour eux et des allocations
Pas le probl�me de la France	Les internautes consid�rent que ce n'est pas � l'�tat Fran�ais de r�gler ce probl�me mais plut�t soit � l'Italie, soit � l'Europe
Comparaison avec d'autres pays sans immigration	Les internautes mentionnent d'autres pays o� il n'y a pas d'immigration possible (comme la Russie)
De la place ailleurs	Les internautes affirment que d'autres pays pourraient prendre en charge les migrants chez eux
Origine et couleur de peau	Les internautes estiment que l'�tat et l'administration accordent « tout » aux migrants puisqu'ils ont une couleur de peau diff�rente
Ins�curit�	Avec l'afflux massif de migrants, les internautes se sentent en danger
Et nos SDF?	Les internautes s'insurgent que l'�tat et l'administration s'occupent des migrants mais pas des SDF fran�ais

Autres	Tout ce qui ne rentre pas dans les catégories précédentes
--------	---

II. ANALYSE DES COMMENTAIRES DES INTERNAUTES

Pour analyser les commentaires des internautes sur les articles de Nice-Matin publiés sur leur page Facebook, nous les classerons d'abord dans les catégories préalablement définies puis nous les commenterons avant de les interpréter (voir III.)

Article du 30 septembre 2015 : « Le camp de migrants à la frontière italienne en cours d'évacuation »

> 45 commentaires

Catégories	Nombre de commentaires
Conditions déplorables	1
Hypocrisie	1
Espoir	2
Solidarité	1
Défense de leur pays	1
Pas de place	4
Cherchent le confort	3
Pas le problème de la France	1
Comparaison avec d'autres pays	2
De la place ailleurs	1
Origine et couleur de peau	1
Insécurité	0
Et nos SDF?	0
Autres	11

Sur 45 commentaires, seuls 29 internautes donnent leur opinion en la matière.

On note le faible taux de commentaires favorables aux migrants. Sur cet article, la

tendance est plutôt au rejet de ces réfugiés. L'argument le plus utilisé est le manque de place pour les accueillir en France (« y'a pas la place », « pas les structures qu'il faut »).

La catégorie 'Autres' brasse 11 commentaires de types réflexifs. Sans réellement en dire plus sur leur opinion, les internautes font de brèves réflexions sur le sujet (« bon vent »).

10 commentaires sont en défaveur de l'accueil de migrants et 1 internaute se dit « choqué » des commentaires des autres.

Article du 25 mai 2017 : « Les demandeurs d'asile amenés à Nice par Cédric Herrou vont être accueillis pour la journée par le secours catholique »

> 98 commentaires

Catégories	Nombre de commentaires
Conditions déplorables	0
Hypocrisie	2
Espoir	0
Solidarité	5
Défense de leur pays	2
Pas de place	5
Cherchent le confort	0
Pas le problème de la France	0
Comparaison avec d'autres pays	0
De la place ailleurs	0
Origine et couleur de peau	2
Insécurité	4
Et nos SDF?	13
Autres	24

Sur 98 commentaires, seuls 57 d'entre eux ont pu être traités au vu de leur contenu. Les 41 restants ont été écartés de l'analyse en ce qu'ils n'avaient pas traités à cette recherche.

On note encore une fois le faible nombre de commentaires favorables à l'accueil des migrants. En effet, seuls 5 internautes se sont déclarés être solidaires avec les actions de Cédric Herrou ou avec l'accueil de migrants en général.

L'argument le plus utilisé des internautes est le rappel de la situation des SDF français ; ils se présentent ainsi hostiles à l'arrivée de migrants qui selon eux, seraient « prioritaires » aux yeux de l'État.

La catégorie 'Autres' brasse encore beaucoup de commentaires inclassables. Sur 24 d'entre eux, 9 ont trait à l'action de Cédric Herrou et sont en sa défaveur (« traître », « passeur illégal »).

5 internautes affirment dans leurs commentaires que la France ou plus largement l'Europe est « envahie ».

7 autres internautes se posent la question de savoir qui sont ses migrants.

Les 3 derniers commentaires de la catégorie 'Autres' ont trait à la situation familiale des migrants : les internautes affirment qu'ils ont « délaissé femmes et enfants ».

Article du 21 octobre 2017 : « Deux migrants secourus à Menton, coincés dans une bouche d'égout en tentant de franchir la frontière »

> 67 commentaires

Catégories	Nombre de commentaires
Conditions déplorables	2
Hypocrisie	0
Espoir	0
Solidarité	3
Défense de leur pays	0
Pas de place	4
Cherchent le confort	1
Pas le problème de la France	1
Comparaison avec d'autres pays	0
De la place ailleurs	0
Origine et couleur de peau	0
Insécurité	0
Et nos SDF?	0
Autres	25

Sur 67 commentaires, seuls 36 d'entre eux ont été traités. Les 31 restants ont été mis de côté car ils ne pouvaient faire l'objet d'une analyse en raison de leur contenu.

Encore une fois, on note un nombre faible de commentaires favorables à l'accueil des migrants. Seuls 3 internautes ont montré leur solidarité et 2 ont manifesté leur désarroi face aux conditions déplorable des réfugiés.

Les principaux arguments utilisés sont très hétérogènes et sont inclassables parmi les catégories définies en amont.

Dans la catégorie 'Autres', on trouve 25 commentaires dont 17 d'internautes insurgés contre les « commentaires de fachos ».

3 individus appellent Nice-Matin à modérer les commentaires « avec tant de haine ».

2 internautes vont jusqu'à souhaiter que les migrants coincés dans les égouts fussent morts (« faut les gazer avec les rats », « dommage qu'ils aient été secourus »).

1 commentaire a trait au coût que les migrants engendrent en France et les deux derniers commentaires ont été rédigés par des internautes qui « s'en fout[ent] ».

Hormis les arguments utilisés dans cette catégorie 'Autres', c'est l'argument du manque de place en France pour accueillir les migrants qui revient souvent.

III. INTERPRÉTATION

A- Croisement de données

Tableau 7. Nombre de commentaires des internautes classés par catégories sur les années 2015 et 2017

	2015	2016	2017
Conditions déplorable	1	0	2
Hypocrisie	1	0	2
Espoir	2	0	0
Solidarité	1	0	8
Défense de leur pays	1	0	2
Pas de place	4	0	9
Cherchent le confort	3	0	0

Pas le problème de la France	1	0	1
Comparaison avec d'autres pays	2	0	0
De la place ailleurs	1	0	0
Origine et couleur de peau	1	0	0
Insécurité	0	0	4
Et nos SDF?	0	0	13
Autres	11	0	49

Après croisement des données, on remarque comme l'avait trouvé Gilles Frigoli un nombre beaucoup plus important de commentaires hostiles que de commentaires favorables à l'accueil de migrants en France. En tout, il s'agit entre 2015 et 2017 de 40 commentaires en défaveur de ceux-là.

Hormis la catégorie 'Autres' qui brasse énormément de commentaires divers et variés mais inclassables, c'est l'argument sur le délaissement des SDF français au profit des migrants qui arrive en tête. Pour ces individus, l'État français ne parvient pas à gérer les situations délicates que constituent celles des SDF, ainsi par extension, ils estiment qu'ils ne pourront pas non plus gérer l'arrivée massive de migrants. Par ailleurs, cet argument cache un trait d'égoïsme. En effet, prôner une prise en charge prioritaire des SDF français sous tend de délaisser les migrants. Cependant, il s'agit bien là de deux choses différentes qui ne relèvent pas des mêmes politiques. Ainsi, l'État peut très bien gérer les deux cas en même temps sur le long terme.

C'est donc les intérêts de la France qui suscitent le plus de réaction de la part des internautes. Ils prônent une réflexion sur le pays et leurs habitants avant que celui là ne s'occupe de ceux qui ne sont pas français. Cela reflète un côté très conservateur des habitants du département des Alpes-Maritimes, cela se confirme d'ailleurs par des citations de Charles de Gaulle³⁰ ou de Michel Rocard³¹ utilisées par les internautes pour justifier leur rejet de l'immigration massive.

³⁰ « Si une communauté n'est pas acceptée, c'est qu'elle ne donne pas de bons produits, sinon elle est admise sans problème. Si elle se plaint de racisme à son égard, c'est parce qu'elle est porteuse de désordre. Quand elle ne fournit que du bien, tout le monde lui ouvre les bras »

³¹ « La France ne peut pas prendre toute la misère du monde »

B- La modération des commentaires : une entrave à la libre expression?

Comme l'indiquent Amandine Degand et Mathieu Simonson dans leur article³², « dès la naissance des premiers forums de presse en ligne, [s'est posée] la question de la modération des commentaires ». D'ailleurs, ils expliquent, selon le travail de Steve Paulussen et Pieter Ugille que la participation du journaliste à ce mécanisme de modération est moindre : « *Making use of user generated content in the news gathering does not seem to be part of journalists' daily routines* »³³. C'est d'ailleurs ce que confirme Alice Rousselot, journaliste pour Nice-Matin :

Enquêtrice — Et quand vous écrivez votre article pour euh... qui est prévu d'être posté sur internet, il va peut-être y avoir des commentaires - qu'ils soient désagréables ou non - mais est ce que vous avez euh peut-être un espèce de système de modération des commentaires?

Alice Rousselot — Je crois pas...

Enquêtrice — Non?

Alice Rousselot — ... alors après ça c'est un autre service...

Enquêtrice — Oui?

Alice Rousselot — ... là pour le coup c'est vraiment le service Internet

Enquêtrice — D'accord

Cependant, si Madame Rousselot n'est pas vraiment au courant de la manière dont Nice-Matin gère les commentaires des internautes sur Facebook, cela ne signifie pas, comme l'expliquent Paulussen et Ugille que d'autres ne soient pas plus informés. J'ai tout de même cherché à la fin de notre discussion à revenir sur le sujet pour en savoir d'avantage :

Enquêtrice — Et du coup par rapport à ce... à cette modération des commentaires, vous savez si elle existe vraiment?

³² DEGAND Amandine, SIMONSON Mathieu, « La modération des fils de discussion dans la presse en ligne » in *Les Cahiers du Journalisme*, N°22/23, Automne 2011

³³ PAULUSSEN Steve, UGILLE Pieter, « User Generated Content in the News- room : Professional and Organisational Constraints on Participatory Journalism » in *Westminster Papers in Communication and Culture*, Février 2008, University of Westminster, London, p. 24-41

Alice Rousselot — Je crois pas qu’y’en ait ; c’est vrai que c’est un peu un problème, mais euh... je sais que de temps en temps, apparaît quand même la petite phrase euh... ou alors quand ils savent que ça va être très problématique ça arrive dans les commentaires qu’y’est quand même un commentaire Nice Matin qui dise « merci de respecter les règles d’usage » blablabla.

Enquêtrice — D’accord

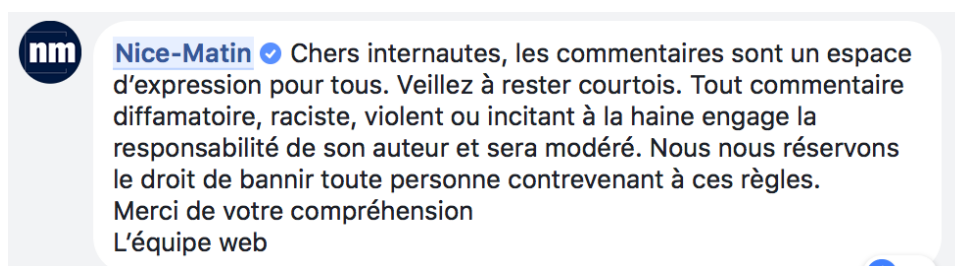
Alice Rousselot — Mais euh pour le coup je l’ai pas assez vu pour pouvoir vraiment dire que c’est un fait général donc euh...

Enquêtrice — D’accord je comprends

Alice Rousselot — Je crois que souvent on laisse quand même un peu le défouloir. Après si vraiment y’a un truc honteux je pense qu’il sera supprimé mais euh... je suis pas sûre qu’il y a un service modérateur très... Je... [silence] En fait je sais pas.

Enquêtrice — D’accord très bien.

En effet, après une recherche dans les articles présents sur la page Facebook, afin de mieux comprendre en quoi consistait le discours relativement aux réactions excessives des internautes, j’ai intercepté cette « petite phrase » de Nice Matin :



Cet avertissement montre que même si l’« on laisse quand même [...] le défouloir », la rédaction est susceptible de supprimer des commentaires qu’elle juge « diffamatoire[s], raciste[s], violent[s] ou incitant à la haine ».

La modération des commentaires sous tend tout de même une entrave de la liberté d’expression. En effet, peut-on se considérer libre de commenter un article lorsque l’on peut être censuré?

Premièrement, le mécanisme de modération n'est utilisé par la rédaction que dans certains cas où les commentaires sont vraiment excessifs.

Deuxièmement, au vue d'un sujet aussi sensible et controversé qu'est celui de la crise migratoire, certains internautes peuvent tenir des propos extrêmement désagréables voire diffamatoires. La modération de ces commentaires peuvent aussi faire prendre conscience à leurs auteurs du caractère inadmissible de leurs écrits.

Le mécanisme participe donc à la sérénité des échanges entre les internautes et n'a pas pour but de les museler.

Bien que la modération des commentaires serve de garde-fou aux dérives des individus les plus opposés à l'accueil des migrants en France, elle prouve que les commentaires aux articles sur la page Facebook de Nice-Matin ne sont pas représentatifs de l'opinion de tous les lecteurs.

Pour conclure cette recherche, il est important de préciser que le phénomène de la crise migratoire à Nice et dans le département des Alpes-Maritimes pose la question de l'exclusion sociale des migrants. Comme l'expliquait Edgard Morrin il y a une complexité dans le lien social et cela donne lieu à la construction du « nous » et du « eux ». Les migrants sont stigmatisés, ils sont perçus comme des inconnus aux motivations douteuses et emprunts d'exotisme³⁴. C'est parce qu'ils sont différents de « nous » qu'on s'en fait une représentation particulière. D'ailleurs, comme l'expliquent Aline Valence et Nicolas Roussiau, « les médias concourent à l'élaboration et à l'évolution des représentations sociales »³⁵. Comme le déplore Monsieur Dupont, ancien journaliste-photographe pour Nice-Matin et actuellement rattaché à Libération, aucun travail pour élaborer un « profil de migrant » n'a été réalisé chez Nice-Matin. Il n'est pas expliqué en détail qui sont les migrants, leurs intentions et leurs trajectoires, ainsi les préjugés perdurent.

Comme le préconise Stuart Hall³⁶, le message envoyé par les médias doit être décodé pour en faire bonne réception. C'est d'ailleurs l'oubli de cette procédure qui entraîne des interprétations douteuses et erronées de l'information.

L'analyse de la production du journal de Nice-Matin a permis de constater que, comme l'explique Patrick Champagne, la crise migratoire est pour les journalistes une « forme de malaise, [...] qui, spontanément, [les] attire parce que [c'est un sujet] "hors du commun" ou dramatique ou émouvant [...] digne de faire "la une" »³⁷.

Si l'on considère que l'importance d'un sujet réside en ce qu'il fait la une du journal, on peut affirmer que l'année 2017 représente un réel tournant dans la crise migratoire car c'est à cette période que le thème a fait le plus de couvertures.

³⁴ LÉVI-STRAUSS Claude, *Tristes tropiques*, Terres humaines, 1955, pp. 512

³⁵ VALENCE Aline, ROUSSIAU Nicolas, « L'immigration et les droits de l'Homme dans les médias : une analyse représentationnelle en réseau », *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, N°81, Janvier 2009, p. 41-63

³⁶ HALL Stuart, « Codage / décodage », *Réseaux*, volume 12, n° 68, 1994, pp. 27-39

³⁷ CHAMPAGNE Patrick, « La construction médiatique des 'malaises sociaux' » in Actes de la recherche en sciences sociales, Vol.90, Décembre 1991, pp.64-76

Comme l'exprimait Victor Hugo, « la fraternité n'est qu'une idée humaine, la solidarité est une idée universelle. [...] Le propre de la solidarité, c'est de ne point admettre l'exclusion ».³⁸

³⁸ HUGO Victor, *Proses philosophiques. L'âme*, 1860-1865

BIBLIOGRAPHIE

- BALIBAR Étienne, « Qu'est-ce qu'une 'frontière'? », in CALOZ-TSCHOPP Marie-Claire, CLEVENOT Axel (dir.), *Exclusion en Europe. Histoire, analyse, prospective*, Genève, Co-éd. Cahiers de la Section des sciences de l'Éducation, Université de Genève et Groupe de Genève, « Violence et droit d'asile en Europe », 1994, pp. 335-343
- BEAUD Stéphane, WEBER Florence, *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La découverte, 2010, 334 p.
- BLANCHARD Emmanuel *et al.*, « Sur le front des frontières », *Plein droit*, n°87, 2010, pp. 3-7
- BLANCHET Alain, GOTMAN Anne, *L'entretien*, Armand Colin, 2007, 126 p.
- BOURDIEU Pierre, « L'opinion publique n'existe pas », *Les temps modernes*, n°318, 1973, pp. 1292 - 1309
- CHAMPAGNE Patrick, La construction médiatique des « malaises sociaux », in Actes de la recherche en sciences sociales, Vol.90, décembre 1991, La souffrance, pp. 64-76
- CHARTIER Lise, *Mesurer l'insaisissable : méthode d'analyse du discours de presse*, Presses de l'Université du Québec, 2003, 263p.
- DEGAND Amandine, SIMONSON Mathieu, « La modération des fils de discussion dans la presse en ligne » in Les Cahiers du Journalisme, N°22/23, Automne 2011
- DURKHEIM Émile, *Les règles de la méthode sociologique*, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige Grands textes », 2007, 144 p.
- FENNETEAU Hervé, *Enquête : entretien et questionnaire*, Dunod, 2007, 128 p.
- FISCHER Nicolas, HAMIDI Camille, *Les politiques migratoires*, Paris, La découverte, 2016, 127 p.

- FRIGOLI Gilles, « 'Prenez-les chez vous!'. Migrants, presse locale et commentaires d'internautes » *in* Faire Savoirs, N°13, Décembre 2016
- GUSFIELD Joseph, *La culture des problèmes publics. L'alcool au volant : production d'un ordre symbolique*, Paris, Economica (Études sociologiques), 2009, 354 p.
- HALL Stuart, « Codage / décodage », *Réseaux*, volume 12, n° 68, 1994, pp. 27-39
- MILZA Olivier, « La gauche, la crise et l'immigration [Années 1930 - Années 1980] », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 1985, Numéro spécial, 1985, pp. 127 - 140
- NEVEU Erik, *Sociologie du journalisme*, Paris, La découverte, 2013, 128 p.
- NEVEU Erik, *Sociologie des problèmes publics*, Paris, Armand Colin, 2015, 288 p.
- PAULUSSEN Steve, UGILLE Pieter, « User Generated Content in the News- room : Professional and Organisational Constraints on Participatory Journalism » *in* Westminster Papers in Communication and Culture, Février 2008, University of Westminster, London, p. 24-41
- POUCHARD Alexandre, BRETEAU Pierre, « Le nombre de migrants et de réfugiés a explosé au XXI^e siècle », *Le Monde*, 03 septembre 2015
- RIEFFEL Rémy, *Sociologie des médias*, Paris, Ellipses, 2010, 235 p.
- SCHOR Ralph, MOURLANE Stéphane, GASTAUT Yvan, *Nice cosmopolite 1860-2010*, Paris, Autrement, 2010, 219 p.
- VALENCE Aline, ROUSSIAU Nicolas, « L'immigration et les droits de l'Homme dans les médias : une analyse représentationnelle en réseau », *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, N°81, Janvier 2009, p. 41-63
- WEBER Serge, « D'un rideau de fer à l'autre : Schengen et la discrimination dans l'accès à la mobilité migratoire », *Géocarrefour*, Vol. 84/3, 2009

ANNEXES

- **Annexe 1** : liste de tous les articles relatifs à la crise migratoire parus dans Nice-Matin entre avril 2015 et novembre 2017 (catalogue)
- **Annexe 2** : corpus de presse³⁹
- **Annexe 3** : liste de tous les articles relatifs à la crise migratoire publiés par Nice-Matin sur leur page Facebook
- **Annexe 4** : Chiffres relatifs au lectorat de Nice-Matin entre 2016 et 2017

³⁹ Ne peut être publié pour des raisons de droits

Listes des articles relatifs à la crise migratoire parus dans Nice Matin entre mai 2015 et décembre 2017

Légende

01 : social / solidarité
01 : politique
01 : justice
01 : police
01 : association
01 : autre
01 : couverture

2015

Avril 2015

/

Mai 2015

- 06 : « *Nice : la vague de migrants ne faiblit pas* »
- 08 : « *Migrants : des gendarmes en renfort à la frontière*
« *Nicolas Dupont-Aignan hier à Menton pour davantage de contrôles* »
- 14 : « *Plus de cinq cents interpellations en deux jours dans les Alpes-Maritimes* »
- 15 : « *L'afflux de migrants s'amplifie à la frontière italienne* »
« *Gare de Nice, hier matin : transit vers une nouvelle vie* »
- 17 : « *Migrants : Manuel Valls au chevet des policiers* »
- 18 : « *Quotas de migrants : les raisons du 'non'* »
- 19 : « *'Nous sommes tous méditerranéens' : l'appel de Vauzelle pour les migrants* »

Juin 2015

- 11 : « *À Nice, les migrants interdits de départ?* »
- 13 : « *Migrants : expulsés mais pas résignés* »
- 14 : « *Menton : les migrants menacent de se jeter à la mer* »
- 15 : « *Migrants de Menton : une drôle d'attente* »
- 16 : « *À Vintimille, on fait de la place aux 'migrants de Menton'* »
- 17 : « *'Migrants de Menton' : le bras de fer continue* »
- 18 : « *Paris dévoile son plan d'accueil des migrants* »
- 20 : « *Migrants : Castaner et Garcia (PS) reçus par le maire de Vintimille* »
- 21 : « *Migrants : manifestations pour réclamer le droit de circuler* »

- 29 : « *Une journée avec les migrants de Vintimille* »

Juillet 2015

- 05 : « *Des migrants mineurs en internat à Menton* »
- 07 : « *Ciotti réclame des 'tests osseux' pour vérifier l'âge des migrants* »
- 23 : « *À Vintimille, le centre d'accueil de migrants ne désemplit pas* »

Août 2015

- 06 : « *Migrants : de Vintimille à Calais, l'odyssée sans fin* »
- 08 : « *Blausasc : un passeur et six migrants dans le fossé* »
- 09 : « *Nadine Morana à Nice : 'Dire stop à l'immigration illégale'* »
- 11 : « *Nouveau passage en force des migrants à la frontière* »
- 15 : « *Menton : 23 migrants dans un fourgon, deux passeurs en prison* »
- 23 : « *À la frontière, migrants et militants toujours mobilisés* »
- 25 : « *Migrants : nouvelle nuit de tensions à Menton* »

Septembre 2015

- 01 : « *Menton : un membre du collectif 'migrants' arrêté* »
- 02 : « *Nice : quatre passeurs et trente-cinq migrants appréhendés* »
- 03 : « *Trois ans de prison ferme à un passeur de clandestins* »
- 05 : « *Migrants : Valbonne se fait cocon pour mineurs isolés* »
- 07 : « *L'accueil des migrants divise l'opinion et les élus* »
- 08 : Encadré « *En bref. 'Réfugiés : la Région va se réunir en assemblée plénière extraordinaire'. Louis Nègre : accueillir ceux qui fuient la barbarie* »
- 10 : « *Les réfugiés arrivent, les migrants patientent...* »
- 11 : « *Menton : un passeur de clandestins pakistanais interpellé* »
- 12 : « *Accueil des migrants : tous Méditerranéens* »
- 13 : « *Un millier à Nice à dire 'bienvenue' aux réfugiés* »
- 15 : « *Accueil des migrants : la Région prête à s'engager* »
- 18 : « *Les réfugiés ont droit à la dignité et à la sécurité* »
- 21 : « *Pourquoi Nice n'hébergera pas de réfugiés* »

Octobre 2015

- 01 : « *La police italienne démantèle le camp de migrants* »
- 06 : « *Colette Giudicelli : 'Accueillir oui, mais pas n'importe comment'* »
- 17 : « *Aide aux migrants : encore un débat* »

Novembre 2015

- 04 : « Nice : deux ans ferme pour des passeurs de clandestins »
- 07 : Encadré « En bref. Trois passeurs et quatorze migrants stoppés à Nice près du commissariat »
- 11 : « Trois passeurs de migrants en prison »
- 13 : « Cop21 : les frontières à nouveau sous contrôle »
- 14 : « Les contrôles à la frontière démarrent en mode diesel »
- 15 : « À Menton, les frontières sont sous contrôle »
- 19 : « De 18 mois à 5 ans de prison à des passeurs de migrants »
- 20 : « Ciotti : 'Il faut stopper l'accueil des migrants' »

Décembre 2015

- 23 : « Un million de migrants sont arrivés en Europe en 2015 »
- 29 : « JUIN. Le coup de force des migrants »

2016

Janvier 2016

- 17 : « Un jeune migrant sauvé in extremis à Menton »

Février 2016

- 07 : « Les anti-migrants mobilisent en France et en Europe »
- 12 : « L'Europe a peur, la Région Paca la rassure »

Mars 2016

- 25 : « Condamné pour avoir fait passer des migrants en taxi »
- 27 : « Les flux migratoires sous haute surveillance dans la Roya »
- 30 : « Menton : onze migrants dans la fourgonnette »
- 31 : « Migrants : vers une nouvelle année record »

Avril 2016

- 17 : « Menton et l'Escarène : coup d'arrêt aux migrants »
« Quatre affaires de passeurs au tribunal de Nice »
- 23 : « Un passeur de migrants condamné à deux ans de prison »

- 30 : « *Roya : treize migrants et cinq passeurs interpellés* »

Mai 2016

- 03 : « *Nice : quatre passeurs de migrants incarcérés* »
- 04 : « *Nice : dix-huit mois ferme infligés à un passeur* »
- 06 : « *Les passeurs de migrants passent et trépassent* »
« *Le cas épineux des mineurs isolés* »
- 10 : « *Quatre passeurs de migrants incarcérés à Nice* »
- 15 : « *À Vintimille, on démonte le camp d'accueil des migrants* »
- 16 : « *Les migrants de Vintimille font entendre leur voix* »
- 20 : « *Enfants à la rue à Nice : le 'J'accuse' des militants* »
- 21 : « *Neuf migrants dans un local municipal de Beausoleil* »
- 30 : « *Vintimille ne veut pas devenir un petit Calais* »
« *Les migrants se heurtent au verrou franco-italien* »
- 31 : « *Le camp de migrants démantelé à Vintimille* »

Juin 2016

- 01 : « *Marche protestataire de migrants à Vintimille* »
- 09 : « *Nice : un passeur de migrants écroué* »
- 21 : « *Réfugiés : 'La solidarité c'est tout ce qui leur reste'* »
- 22 : « *Deux réseaux de passeurs démantelés à l'est du département* »

Juillet 2016

- 03 : « *400 migrants face à la police à la sortie de Vintimille* »
- 04 : « *À Vintimille, les migrants campent sur leur position* »
- 05 : « *Ces niçois qui se bougent pour les migrants. 'Frontières fermées, coeurs ouverts'* »
- 18 : « *Dix soudanais dans un fourgon : un passeur écroué* »
- 23 : Encadré « *En bref. Près de 3 000 migrants et réfugiés ont perdu la vie depuis janvier 2016 en Méditerranée* »
- 25 : « *L'Escarène. La commune sur la route des migrants* »

Août 2016

- 06 : « *Deux cents migrants entrent clandestinement dans Menton* »
- 07 : « *Migrants de Vintimille : 'On va essayer de repasser'* »
- 08 : « *Vintimille, une ville frontalière sous tension* »
- 09 : « *Migrants : Vintimille réclame un nouveau plan d'urgence* »
- 11 : « *Migrants à Vintimille : l'Italie hausse le ton* »
- 21 : « *Un passeur de migrants idéaliste interpellé à Breil* »

Septembre 2016

- 05 : « *Passeurs de clandestins : Ciotti interpelle Urvoas* »
- 06 : « **Migrants : la poussée de fièvre** »
- 08 : « *Le corps d'un migrant retrouvé mort sous le viaduc de Sainte-Agnès* »
- 19 : « *Des fleurs pour le jeune migrant retrouvé mort* »

Octobre 2016

- 02 : « *Soixante migrants résideront à l'hôpital de Pierrefeu dans le Var* »
- 05 : « *Migrants : une délégation du PS en visite à Vintimille* »
« *Migrants à Pierrefeu (Var) : village au bord de la psychose* »
- 07 : « *Pierrefeu (Var) : motion votée à l'unanimité contre l'accueil des migrants* »
- 09 : « *Pro et anti-migrants manifestent dans le Var* »
- 11 : « *Une politique migratoire étrillée par les associations* »
- 14 : « *Pas de centre d'accueil de migrants dans les Alpes-Maritimes* »
- 16 : « *Vintimille : l'adieu à une 'victime de nos frontières'* »
« *Cécile Dumas (PCF) plaide pour l'accueil de migrants* »
- 17 : « *La Trinité. Quatre mois pour un passeur de migrants* »
- 19 : « **Des associations ouvrent un camp provisoire pour les migrants** »
« **'J'ai tenté de passer la frontière française treize fois'** »
- 20 : « *Le répit des migrants avant une expulsion imminente* »
« *'C'est un drame humain qui se déroule juste en bas de chez nous !'* »
- 21 : « *Roya : le camp de migrants démantelé hier à l'aube* »
- 22 : « *Migrants : le militant est resté en garde à vue à Nice* »
- 23 : « *Migrant : le militant laissé libre en attendant son procès* »
- 25 : « *Var : à la rencontre des migrants de Pierrefeu* »
« *Portrait de réfugiés : Wahid et Summaya, un jeune couple d'Afghans qui a fui par amour* »

Novembre 2016

- 04 : « *Tourves accueille quarante-quatre mineurs érythréens* »
- 05 : « *Cédric Herrou : 'Aider devrait être un devoir'* »
- 07 : « *Motion anti-migrants de la Région : la polémique* »
- 09 : « *Neuf passeurs de migrants arrêtés en cinq jours* »
- 10 : « *Rocquebillière. Solidarité envers les migrants* »
- 13 : « *Des migrants s'invitent à la Fête de la Liberté à Breil* »
- 20 : « *Les défenseurs des migrants dans la Roya passent à l'offensive* »
« *80% de mineurs, beaucoup de filles* »
- 23 : « *Cédric Herrou devant la justice aujourd'hui* »
- 24 : « *L'aide aux migrants en procès* »
- 26 : « **Aide aux migrants : la mobilisation des anonymes** »
- 27 : « *Migrants de la Roya : Xavier Garcia écrit à Manuel Valls* »

Décembre 2016

- 03 : « *Passé d'armes sur les passeurs* »
« *Bernard Kouchner choqué par les 'CRS à la frontière'* »
- 05 : « *Interview express. Nathalie Masseglia, association Roya Citoyenne. 'On en a marre d'être montrés du doigt'* »
- 21 : « *La justice condamne des passeurs de migrants* »
- 23 : « *En visite à Sospel, Eric Ciotti félicite les gardes-frontières* »
- 25 : « *Un migrant meurt percuté par un train à la frontière* »
- 29 : « *Cédric Herrou : l'aide aux migrants* »

2017

Janvier 2017

- 04 : « *Cédric Herrou de retour devant la justice* »
- 05 : « *Cédric Herrou : le procès politique d'un passeur* »
- 06 : « *Sur France 2, Cédric Herrou apostrophe Manuel Valls* »
- 07 : « *Nice : relaxé pour avoir convoyé trois Érythréennes* »
- 09 : « *Migrants : le parquet fait appel de la décision de relaxer le chercheur* »
- 11 : « *Aide aux migrants : quatre interpellations dans la vallée de la Roya* »
- 20 : « *Cédric Herrou de nouveau entre les mains de la justice* »
- 21 : « *Cédric Herrou remis en liberté sans poursuites judiciaires* »
« *Interview express. 'Des migrants mineurs en insécurité juridique'* »

Février 2017

- 06 : « *Un migrant tué dans le tunnel de la Mortola près de Menton* »
- 08 : « *Herrou : 'Nous irons jusqu'au bout et même encore plus loin'* »
« *Migrants mineurs : l'alerte d'Amnesty International* »
« *Enfants reconduits en Italie : plainte déposée* »
- 09 : « *Tribune libre. À Cédric Herrou : 'Oui le conseil départemental remplit sa mission en faveur des mineurs étrangers'* »
- 11 : « *Cédric Herrou condamné à 3 000 euros avec sursis* »
- 13 : « *Aide aux réfugiés : le plaidoyer du premier français jugé en Italie* »
- 14 : « *Marine Le Pen en opération séduction de Nice à Menton. En mission à la frontière* »
- 17 : « *Migrants : les étudiants se sentent aussi concernés* »
- 22 : « *Un an de prison pour avoir passé trois migrants à la frontière* »
- 26 : « *Les affiches d'un spectacle sur les migrants vandalisées* »

Mars 2017

- 17 : « Aide aux migrants : 40 mois de prison requis contre Félix Croft »
- 18 : « Les 85 migrants sauvés par l'Aquarius arrivés en Italie »
- 22 : « Le corps d'un migrant retrouvé à la frontière mentonnaise »
- 26 : « Aide aux migrants : un chercheur porte plainte contre Christian Estrosi »
- 29 : « Trois ans de prison pour un passeur de migrants »

Avril 2017

- 01 : « Le PCF milite pour un centre d'accueil et d'orientation des migrants »
« Une famille érythréenne pourra demander l'asile à la Roya »
- 04 : « En route pour la préfecture, des migrants interpellés »
- 05 : « Une militante italienne jugée pour avoir transporté des migrants »
- 08 : « Le passeur de migrants adaptaient leurs tarifs aux nationalités »
« Mineurs isolés étrangers : Eric Ciotti interpelle l'État »
- 19 : « À Nice, deux migrants mineurs électrisés »
- 24 : « Vintimille. L'arrêté interdisant de nourrir des migrants a été suspendu »
- 27 : « Cité U : des mineurs isolés accueillis en urgence »
- 28 : « Le Cagnois qui avait aidé des migrants en Italie relaxé »
« Le cri d'alerte de cinq ONG nationales et internationales »

Mai 2017

- 17 : « Des 'papys' passeurs de migrants par solidarité »
- 24 : « Flux migratoire : Roya Citoyenne tire la sonnette d'alarme »
- 25 : « L'interminable errance des demandeurs d'asile à Nice »
- 26 : « Migrants : une seconde journée d'errance et un lit »
- 27 : « Migrants : la fin de l'errance »
- 30 : « Nouvel afflux de migrants hier matin à la gare Thiers »
- 31 : « Migrants : le point de fracture »

Juin 2017

- 03 : « Migrants : Eric Ciotti invite le ministre de l'Intérieur... »
- 07 : « Migrants : un troisième convoi est entré en gare »
- 08 : « La Cimade dénonce 'un centre de rétention illégal' à Menton »
- 10 : « Les préfabriqués du poste frontière de Menton ne sont pas hors la loi »
- 15 : « 84 migrants entrent à Nice après une longue marche »
- 19 : « Migrants : Roya Citoyenne réplique à Olivier Bettati »
- 20 : « Nouvelle arrivée de 106 demandeurs d'asile »
- 21 : « Où sont passés les réfugiés? »
« Vague migratoire : 'Nous travaillons avec fermeté et humanité' »
- 23 : « Nouvelle garde à vue pour Cédric Herrou »

- 24 : « Aide aux migrants dans la Roya : 'Des actions légales et justifiées' »
- 29 : « Les conditions de 'rétention' des migrants au Conseil d'État »
- 30 : « Migrants : les identitaires à l'abordage des ONG? »

Juillet 2017

- 04 : « 18 mois pour un policier passeur de migrants »
- 14 : « Délit de solidarité, deux mots qu'il faut dissocier »
- 18 : « Nouvelle arrivée de réfugiés »
« Quatre et six mois de prison ferme pour les passeurs migrants cannois »
- 23 : « José Bové dans la vallée de la Roya : 'Un exemple européen' »
- 24 : « **Nouvel afflux de migrants, José Bové en renfort** »
- 27 : « Le 'passeur de migrants' Cédric Herrou mis en examen »

Août 2017

- 01 : « Dénoncé par Cédric Herrou le migrant était passeur »
- 07 : « Un centre pour migrants dans le département? »
- 09 : « **Cédric Herrou : 'Je trouve tout cela très grave'** »
- 13 : « Les habitants de Vintimille disent leur exaspération »
- 19 : « Une collecte pour les migrants à Nice »

Septembre 2017

- 01 : « Roya Citoyenne conteste l'expulsion de trois soudanais »
- 05 : « Migrants : le tribunal retoque une décision de la préfecture »
- 14 : « Septième garde à vue pour Cédric Herrou »

Octobre 2017

- 03 : « À 19 ans, il est condamné pour avoir aidé des migrants »
- 14 : « Migrants dans la Roya : la guerre des associations »
- 16 : « Roya : la grande fracture »
- 17 : « 'Roya : la grande fracture' : Olivier Bettati réagit »
- 18 : « Arrestations en série de passeurs de migrants »
- 22 : « **Deux migrants secourus dans les égouts à Menton** »
- 26 : « Roquebrune : six blessés lors d'un contrôle de migrants »

Novembre 2017

/

Articles de Nice Matin sur Facebook

Légende

01 : article ayant fait la couverture dans la version papier du journal

2015

Avril 2015

- 24 : « *800 migrants interpellés dans les A.-M. en 5 jours selon le syndicat Alliance* »
> 52 commentaires

Mai 2015

- 7 : « *Flux d'illégaux venus d'Italie : des renforts de police dans les Alpes-Maritimes* »
> 32 commentaires
- 14 : « *Eric Ciotti propose 'un droit du sol et du sang uniquement pour les ressortissants de l'UE'* »
> 66 commentaires
- 15 : « *L'afflux de migrants s'amplifie à la frontière italienne* »
> 51 commentaires
- 15 : « *Migrants : Estrosi appelle à mettre sur pied un 'blocus'* »
> 53 commentaires

Juin 2015

- 12 : « *Plusieurs dizaines de migrants bloqués à la frontière* »
> 115 commentaires
- 15 : « *Migration réussie pour Zenaoui débarqué à Nice il y a 6 ans* »
> 44 commentaires
- 20 : « *La gare de Vintimille transformée en symbole de la liberté de passage* »
> 175 commentaires
- 28 : « *24 heures avec les migrants de Menton* »
> 106 commentaires

Juillet 2015

/

Août 2015

- 10 : « *Une centaine de migrants interpellés alors qu'ils passaient la frontière à Menton* »
> 61 commentaires
- 11: « *Daesh infiltré parmi les migrants : quand un spécialiste du jihad retoque Estrosi* »
> 55 commentaires

Septembre 2015

- 18 : « *Migrants : le préfet des Alpes-Maritimes estime que 'la situation est maîtrisée'* »
> 36 commentaires
- 23 : « *Des passeurs de migrants écroués* »
> 13 commentaires
- 30 : « *Le camp de migrants à la frontière italienne en cours d'évacuation* »
> 45 commentaires
- 30 : « *Un groupe de jeunes Français tente de franchir la frontière à Menton* »
> 42 commentaires

Octobre 2015

/

Novembre 2015

- 3 : « *Deux passeurs condamnés à deux ans de prison ferme* »
> 22 commentaires
- 19 : « *De dix-huit mois à cinq ans de prison pour des passeurs de migrants* »
> 25 commentaires

Décembre 2015

/

2016

Janvier 2016

/

Février 2016

- 18 : « *Cette niçoise donne des cours de français gratuits aux réfugiés* »
> 108 commentaires

Mars 2016

- 2 : « *Ils accueillent des migrants à domicile* »
> 81 commentaires
- 15 : « *Un groupuscule d'extrême-droite s'attaque aux associations qui viennent en aide aux migrants* »
> 41 commentaires
- 25 : « *Condamné pour avoir fait passer des migrants en taxi* »
> 10 commentaires
- 26 : « *Une cinquantaine de migrants interpellés, leur passeur en garde à vue* »
> 24 commentaires

Avril 2016

- 16 : « *Quinze migrants arrêtés ce samedi matin à l'Escarène* »
> 81 commentaires

Mai 2016

- 24 : « *Neuf clandestins reconduits à la frontière italienne hier matin* »
> 10 commentaires

Juin 2016

/

Juillet 2016

/

Août 2016

/

Septembre 2016

- 14 : « *Un réseau de passeurs de clandestins découvert à Roquebrune* »
> 51 commentaires

Octobre 2016

/

Novembre 2016

- 22 : « *Plusieurs migrants piégés par la montée de la rivière à Vintimille* »
> 70 commentaires

Décembre 2016

- 11 : « *Cette commune des Alpes-Maritimes n'aura pas de lieu d'accueil pour les migrants* »
> 59 commentaires
- 24 : « *Un migrant meurt percuté par un train à la frontière* »
> 120 commentaires
- 31 : « *Transports, éducation, nourriture : la solidarité s'est développée autour des migrants* »
> 47 commentaires

2017

Janvier 2017

- 4 : « *Cédric Herrou de retour devant la justice ce mercredi* »
> 49 commentaires
- 8 : « *Le parquet de Nice fait appel de la relaxe de l'enseignant-chercheur qui avait aidé des migrants* »
> 34 commentaires
- 19 : « *Cédric Herrou de nouveau en garde à vue* »

- > 125 commentaires
- 19 : « *Cédric Herrou auditionné ce matin : 'Il est serein'* »
 - > 48 commentaires
- 19 : « *Cédric Herrou : 'Une enquête est en cours'* »
 - > 75 commentaires
- 29 : « *Affaire Cédric Herrou : le syndicat de la magistrature fustige les poursuites judiciaires contre ceux qui aident les migrants* »
 - > 87 commentaires

Février 2017

- 5 : « *Un migrant tué dans le tunnel ferroviaire entre Vintimille et Menton* »
 - > 99 commentaires
- 8 : « *'Nous allons nous placer sur le terrain légal et ça va faire mal'* »
 - > 125 commentaires
- 25 : « *Ces affiches pour un spectacle sur les migrants ont été vandalisées par un groupuscule d'extrême droite* »
 - > 89 commentaires

Mars 2017

- 2 : « *En six mois, le département a accueilli 385 mineurs étrangers* »
 - > 29 commentaires
- 29 : « *Il aurait fait entrer une centaine de migrants en France moyennant la somme de 150€ par personne* »
 - > 36 commentaires

Avril 2017

- 2 : « *Trois migrants bloqués sur une falaise, une nuit d'intervention délicate au Pas de la Mort* »
 - > 60 commentaires
- 3 : « *VIDEO. Une famille de migrants érythréens interpellée dans le train en compagnie de Cédric Herrou* »
 - > 97 commentaires
- 18 : « *Deux migrants mineurs électrisés sur le toit d'un train à Nice* »
 - > 67 commentaires
- 24 : « *Vintimille suspend son arrêté interdisant de nourrir des migrants* »
 - > 54 commentaires
- 27 : « *VIDEO. Félix Croft, passeur de migrants bénévole, relaxé en Italie* »
 - > 19 commentaires
- 27 : « *Qui est Félix Croft, ce jeune Azuréen qui risque la prison en Italie pour avoir aidé des migrants?* »
 - > 78 commentaires

Mai 2017

- 16 : « *Amende avec sursis contre les quatre retraités jugés à Nice pour aide aux migrants* »
 - > 49 commentaires
- 20 : « *Un migrant retrouvé électrisé dans un train à Cannes la Bocca* »
 - > 56 commentaires
- 24 : « *Un jeune migrant encore retrouvé électrocuté dans un train* »
 - > 78 commentaires
- **25** : « ***Les demandeurs d'asile amenés à Nice par Cédric Herrou vont être accueillis pour la journée*** »
 - > 98 commentaires
- **29** : « ***VIDEO. Encadrés par des proches de Cédric Herrou, 70 demandeurs d'asile sont arrivés à Nice*** »
 - > 274 commentaires
- 30 : « *Projet de centre d'accueil pour mineurs : le récit de la folle semaine qui a agité Contes* »
 - > 32 commentaires

Juin 2017

- 6 : « *Les migrants de la Roya ont posé leurs valises dans le parc Estienne d'Orves à Nice* »
 - > 417 commentaires
- 6 : « *Un second groupe de migrants reçu à la plateforme de demandeurs d'asile* »
 - > 100 commentaires
- 9 : « *Les préfabriqués du poste frontière de Menton qui accueillent des migrants ne sont pas jugés hors la loi* »
 - > 28 commentaires
- **12** : « ***Un nouveau cortège de demandeurs d'asile traverse le département*** »
 - > 177 commentaires
- 21 : « *Une partie des 106 migrants arrivés à Nice lundi s'est volatilisée* »
 - > 240 commentaires

Juillet 2017

- **3** : « ***Un policier passeur de migrants condamné à 18 mois ferme*** »
 - > 99 commentaires
- 4 : « *Il projetait un attentat contre des migrants, un homme mis en examen* »
 - > 26 commentaires
- 12 : « *L'association 'Roya Citoyenne', qui vient en aide aux migrants, sera-t-elle bientôt dissoute?* »
 - > 120 commentaires
- 22 : « *Un migrant blessé après une chute dans la Roya* »
 - > 45 commentaires

- 24 : « *Départ avorté, présence de José Bové... Ce qu'il faut retenir de l'arrivée de 230 migrants lundi à Nice* »
> 84 commentaires
- 24 : « *DIRECT. Plus de 200 migrants sont arrivés à Nice pour demander l'asile* »
> 406 commentaires
- 26 : « *Cédric Herrou, le 'passeur de migrants', en garde à vue mais pas en prison* »
> 173 commentaires

Août 2017

- **8** : « *Cédric Herrou condamné à 4 mois de prison avec sursis en appel* »
> 216 commentaires
- 11 : « *'Mission' anti-migrants : le navire des identitaires sauvé par une ONG engagée dans les secours?* »
> 44 commentaires
- 24 : « *Le street artist C215 soutient Cédric Herrou* »
> 41 commentaires
- 25 : « *Mobilisation citoyenne contre C-star, le bateau anti-migrants, qui pourrait arriver à Nice* »
> 200 commentaires

Septembre 2017

- 4 : « *Une décision du préfet des Alpes-Maritimes sur les migrants annulée par le tribunal pour atteinte au droit d'asile* »
> 105 commentaires

Octobre 2017

- 4 : « *Elle compare les migrants aux nazis, la sénatrice suspendue du FN* »
> 46 commentaires
- **21** : « *Deux migrants secourus à Menton, coincés dans une bouche d'égout en tentant de franchir la frontière* »
> 67 commentaires
- 25 : « *On en sait plus sur l'opération de police qui a conduit à l'interpellation de deux passeurs* »
> 12 commentaires

Chiffres relatifs au lectorat de Nice-Matin entre 2016 et 2017

Nice Matin ACPM / ONE - LNM	2016-2017											
	Ensemble			Hommes			Femmes			Foyers CSP+		
	Milliers	Structure	Pénétration	Milliers	Structure	Pénétration	Milliers	Structure	Pénétration	Milliers	Structure	Pénétration
ENSEMBLE	412	100.0%	0.8%	204	100.0%	0.8%	207	100.0%	0.8%	120	100.0%	0.7%
Sexe												
Femme	207	50.4%	0.8%	-	-	-	207	100.0%	0.8%	42	35.3%	0.5%
Homme	204	49.6%	0.8%	204	100.0%	0.8%	-	-	-	78	64.7%	0.8%
Age												
15 à 24 ans	20	4.8%	0.3%	10	4.7%	0.3%	10	4.8%	0.3%	7	5.6%	0.2%
25 à 34 ans	42	10.2%	0.6%	26	12.5%	0.7%	16	8.0%	0.4%	19	16.2%	0.6%
35 à 49 ans	90	21.9%	0.7%	48	23.2%	0.8%	43	20.7%	0.7%	45	37.2%	0.7%
50 à 59 ans	67	16.2%	0.8%	24	11.7%	0.6%	43	20.7%	1.0%	25	21.0%	0.7%
60 ans et plus	193	46.9%	1.2%	98	47.9%	1.3%	95	45.8%	1.1%	24	20.1%	1.5%
Individu												
Ménagères	197	47.8%	0.8%	-	-	-	197	95.0%	0.8%	40	33.3%	0.6%
Personne de référence	248	60.1%	0.9%	175	85.5%	0.8%	73	35.1%	1.0%	76	63.2%	0.9%
Responsable des achats	304	73.9%	0.8%	123	60.0%	0.9%	182	87.5%	0.8%	80	67.0%	0.7%
Pcs-individu												
Affaires et Cadres	36	8.7%	0.7%	23	11.1%	0.8%	13	6.3%	0.6%	32	26.4%	0.7%
Agriculteurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres inactifs	50	12.1%	0.5%	16	7.9%	0.4%	33	16.1%	0.5%	11	9.0%	0.3%
Employés	86	21.0%	1.0%	36	17.5%	1.6%	51	24.4%	0.8%	11	9.1%	0.6%
Ouvriers	9	2.1%	0.1%	7	3.4%	0.1%	2	0.9%	0.1%	2	1.5%	0.4%
Petits patrons	30	7.3%	1.8%	25	12.1%	2.0%	5	2.6%	1.3%	30	25.1%	2.0%
Professions intermédiaires	44	10.6%	0.6%	26	12.6%	0.7%	18	8.7%	0.5%	34	28.5%	0.6%
Retraités	158	38.3%	1.2%	72	35.4%	1.2%	85	41.1%	1.2%	1	0.4%	0.2%
Pcs-personne-de-reference												
Affaires et Cadres	37	9.1%	0.5%	22	10.7%	0.6%	16	7.5%	0.4%	37	31.2%	0.5%
Agriculteurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres inactifs	31	7.4%	0.9%	7	3.6%	0.5%	23	11.2%	1.1%	-	-	-
Employés	57	13.8%	1.0%	34	16.6%	1.5%	23	11.0%	0.7%	-	-	-
Ouvriers	27	6.6%	0.3%	8	3.7%	0.1%	20	9.4%	0.4%	-	-	-
Petits patrons	40	9.8%	1.5%	26	12.7%	1.8%	15	7.0%	1.2%	40	33.8%	1.5%
Professions intermédiaires	42	10.2%	0.5%	30	14.6%	0.7%	12	5.8%	0.3%	42	35.0%	0.5%
Retraités	177	43.1%	1.2%	78	38.1%	1.2%	100	48.0%	1.2%	-	-	-
Taille-du-foyer												
1 personne	83	20.2%	0.9%	31	15.0%	0.7%	52	25.3%	1.0%	19	15.8%	0.8%
2 personnes	202	49.0%	1.1%	106	52.0%	1.2%	96	46.1%	1.0%	43	35.9%	1.0%
3 personnes	73	17.7%	0.8%	39	18.9%	0.8%	34	16.5%	0.7%	26	21.8%	0.7%
4 personnes	40	9.8%	0.4%	27	13.1%	0.6%	14	6.6%	0.3%	23	19.5%	0.5%
5 personnes et +	13	3.2%	0.2%	2	1.0%	0.1%	11	5.5%	0.4%	8	7.0%	0.3%
Presence-d-enfants-de-moins-de-15-ans												
Non	317	77.0%	0.9%	154	75.3%	0.9%	163	78.6%	0.9%	75	62.4%	0.7%
Oui	95	23.0%	0.6%	51	24.7%	0.7%	44	21.4%	0.5%	45	37.6%	0.6%
Habitat												
Agglo. + 100 000 hab	300	72.8%	1.9%	149	73.0%	2.0%	151	72.7%	1.9%	90	74.8%	1.6%
Agglo. 20 000 à 100 000 hab	58	14.0%	0.8%	27	13.1%	0.8%	31	15.0%	0.8%	12	10.0%	0.6%
Agglo. - 20 000 hab	30	7.3%	0.3%	15	7.5%	0.4%	15	7.1%	0.3%	9	7.5%	0.3%
Agglo. Paris	4	0.9%	0.0%	4	1.9%	0.1%	-	-	-	2	1.9%	0.1%
Communes rurales	20	4.9%	0.2%	9	4.6%	0.2%	11	5.3%	0.2%	7	5.7%	0.2%
Regions-insee												
Alsace	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Aquitaine	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Auvergne	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Basse Normandie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bourgogne	3	0.8%	0.2%	-	-	-	3	1.6%	0.5%	-	-	-
Bretagne	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Centre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Champagne Ardennes	0	0.1%	0.0%	0	0.1%	0.0%	-	-	-	-	-	-
Franche-Comté	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Haute Normandie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ile de France	4	0.9%	0.0%	4	1.9%	0.1%	-	-	-	2	1.9%	0.1%
Languedoc Roussillon	1	0.1%	0.0%	-	-	-	1	0.3%	0.0%	1	0.5%	0.1%
Limousin	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lorraine	2	0.4%	0.1%	-	-	-	2	0.8%	0.2%	1	1.1%	0.3%
Midi Pyrénées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nord Pas de Calais	1	0.4%	0.0%	-	-	-	1	0.7%	0.1%	-	-	-
Pays de Loire	1	0.2%	0.0%	-	-	-	1	0.3%	0.0%	-	-	-
Picardie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Poitou Charentes	1	0.3%	0.1%	1	0.6%	0.2%	-	-	-	-	-	-
Provence Alpes Côte d'Azur, Corse	396	96.1%	9.0%	198	96.7%	9.6%	198	95.5%	8.5%	115	96.1%	7.5%
Rhône Alpes	3	0.8%	0.1%	2	0.7%	0.1%	2	0.8%	0.1%	0	0.3%	0.0%
Habitudes-de-connection-a-internet												
1 à 2 fois par semaine	43	10.5%	1.4%	9	4.4%	0.7%	34	16.5%	1.9%	5	3.8%	0.9%
1 à 3 fois par mois	1	0.1%	0.1%	-	-	-	1	0.3%	0.2%	1	0.4%	0.9%
Moins souvent	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Presque tous les jours	35	8.4%	0.6%	12	6.1%	0.5%	22	10.7%	0.7%	7	5.8%	0.5%
Tous les jours	334	81.0%	0.8%	183	89.5%	0.9%	150	72.5%	0.7%	108	89.9%	0.7%
Revenus-du-foyer												
65 000 euros et plus par an	38	9.2%	0.9%	26	12.8%	1.0%	12	5.7%	0.7%	27	22.4%	0.9%
De 12 000 à moins de 18 000 euros par an	33	8.0%	0.7%	8	3.9%	0.4%	25	12.1%	0.8%	9	7.2%	1.1%
De 18 000 à moins de 24 000 euros par an	45	10.8%	0.6%	19	9.4%	0.6%	26	12.3%	0.6%	8	6.7%	0.5%
De 24 000 à moins de 36 000 euros par an	95	22.9%	0.8%	38	18.5%	0.7%	57	27.3%	0.9%	24	19.8%	0.7%
De 36 000 à moins de 45 000 euros par an	67	16.2%	0.9%	35	17.0%	0.9%	32	15.5%	0.8%	18	14.8%	0.6%
De 45 000 à moins de 65 000 euros par an	70	16.9%	0.9%	48	23.3%	1.1%	22	10.6%	0.6%	20	16.8%	0.5%
De 9 000 à moins de 12 000 euros par an	13	3.1%	0.6%	6	2.7%	0.7%	7	3.5%	0.6%	2	1.3%	0.6%
Moins de 9 000 euros par an	16	3.8%	1.2%	5	2.6%	0.8%	10	5.0%	1.4%	2	1.6%	0.9%
Ne sait pas	11	2.7%	0.7%	5	2.2%	0.6%	6	3.1%	0.8%	1	0.7%	0.1%
Refus	26	6.2%	0.7%	15	7.5%	1.0%	10	5.0%	0.5%	11	8.8%	0.8%